



Inspired by patients.
Driven by science.

Rapport de gestion du premier semestre 2022

Bruxelles, le 28 juillet 2022



1. PERFORMANCES FINANCIERES DE L'ENTREPRISE¹	3	3.9. CARACTERE SAISONNIER DES OPERATIONS...	27
1.1. CHIFFRES CLES	3	3.10. PRODUITS DES ACTIVITES ORDINAIRES TIRES DE CONTRATS CONCLUS AVEC DES CLIENTS	27
1.2. ÉVENEMENTS MARQUANTS DE L'EXERCICE	4	3.11. REGROUPEMENTS D'ENTREPRISES	28
1.3. VENTES NETTES PAR PRODUIT	7	3.12. GROUPE D'ACTIFS CLASSE COMME DETENUS EN VUE DE LA VENTE ET ACTIVITES ABANDONNEES	30
1.4. VENTES NETTES PAR ZONE GEOGRAPHIQUE	9	3.13. AUTRES PRODUITS / CHARGES (-) OPERATIONNELS	31
1.5. PRODUITS ET CHARGES DES REDEVANCES	10	3.14. DEPRECIATION DES ACTIFS NON FINANCIERS	31
1.6. AUTRES PRODUITS	11	3.15. FRAIS DE RESTRUCTURATION	31
1.7. MARGE BRUTE	11	3.16. AUTRES PRODUITS ET CHARGES	31
1.8. EBIT AJUSTE ET EBITDA AJUSTE	12	3.17. PRODUITS FINANCIERS ET CHARGES FINANCIERES	31
1.9. RESULTAT	13	3.18. CHARGE D'IMPOT SUR LE RESULTAT (-)	31
1.10. RESULTAT DE BASE PAR ACTION	13	3.19. IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	32
1.11. ÉTAT DE LA SITUATION FINANCIERE	14	3.20. GOODWILL (ÉCART D'ACQUISITION)	32
1.12. TABLEAU DES FLUX DE TRESORERIE	14	3.21. IMMOBILISATIONS CORPORELLES	32
1.13. PREVISIONS FINANCIERES 2022 CONFIRMÉES 15		3.22. ACTIFS FINANCIERS ET AUTRES ACTIFS	32
2. ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS	16	3.23. REDUCTION DE VALEUR DES STOCKS	33
2.1. COMPTE DE RESULTAT CONSOLIDÉ ABREGÉ ..	16	3.24. CAPITAL ET RESERVES	33
2.2. ÉTAT CONSOLIDÉ ABREGÉ DU RESULTAT GLOBAL 17		3.25. EMPRUNTS	33
2.3. ÉTAT CONSOLIDÉ ABREGÉ DE LA SITUATION FINANCIERE	18	3.26. OBLIGATIONS	34
2.4. ÉTAT CONSOLIDÉ ABREGÉ DES FLUX DE TRESORERIE	19	3.27. AUTRES DETTES FINANCIERES	35
2.5. ÉTAT CONSOLIDÉ ABREGÉ DE L'ÉVOLUTION DES CAPITAUX PROPRES	20	3.28. PROVISIONS	35
3. NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS	21	3.29. NOTE SUR LE TABLEAU CONSOLIDÉ DES FLUX DE TRESORERIE	35
3.1. INFORMATIONS GÉNÉRALES	21	3.30. TRANSACTIONS AVEC LES PARTIES LIÉES	36
3.2. BASE DE PRÉPARATION DE L'INFORMATION FINANCIERE	21	3.31. ACTIONNAIRES ET STRUCTURE DE L'ACTIONNARIAT	37
3.3. IMPLICATIONS DE L'INVASION PAR LA RUSSIE DE L'UKRAÏNE SUR LA POSITION ET LA PERFORMANCE FINANCIERE ET LES FLUX DE TRESORERIE D'UCB	21	3.32. DIVIDENDES	37
3.4. IMPACT ACTUEL ET ANTICIPE DE LA SITUATION COVID-19 SUR LA POSITION ET LA PERFORMANCE FINANCIERES ET LES FLUX DE TRESORERIE D'UCB	23	3.33. ENGAGEMENTS ET PASSIFS ÉVENTUELS	37
3.5. RÈGLES COMPTABLES	23	3.34. ÉVÉNEMENTS POSTÉRIEURS À LA PÉRIODE DE RAPPORT	40
3.6. ESTIMATIONS	24	4. RAPPORT DU COMMISSAIRE SUR L'EXAMEN LIMITE DE L'INFORMATION FINANCIERE CONSOLIDÉE INTERMÉDIAIRE RÉSUMÉE DE UCB SA POUR LA PÉRIODE CLOTURÉE LE 30 JUIN 2022	41
3.7. GESTION DES RISQUES FINANCIERS	24	5. DECLARATION EN MATIERE DE RESPONSABILITE	42
3.8. INFORMATIONS PAR SEGMENT	26	6. GLOSSAIRE	43

1. Performances financières de l'entreprise¹

1.1. Chiffres clés

Le **chiffre d'affaires** a augmenté de 5 % au cours du premier semestre 2022 pour s'établir à € 2 925 millions (+3 % à taux de change constants (TCC)). Les **ventes nettes** ont affiché un bon profil de croissance, partiellement affectées par l'érosion des ventes en raison de la concurrence des génériques de VIMPAT[®] aux États-Unis et d'E KEPPRA[®] au Japon. De nouveaux produits ont été ajoutés, à savoir FINTEPLA[®] depuis mars 2022, à la suite de la clôture de l'acquisition de Zogenix, Inc., ainsi que BIMZELX[®], qui est en cours de lancement en Europe, au Royaume-Uni, au Japon et au Canada. Les ventes nettes ont donc atteint € 2 705 millions, soit une hausse de 2 % (0 % TCC). Les ventes nettes avant les « instruments de couverture désignés reclassés en ventes nettes » affichent une augmentation de 6 % (0 % TCC). Les produits et charges des redevances atteignent € 45 millions et les autres produits s'élèvent à € 175 millions.

- **L'EBITDA ajusté** a atteint € 814 millions (-3 % ; -2 % TCC), reflétant la croissance du chiffre d'affaires et une augmentation des charges d'exploitation en raison de l'acquisition de Zogenix et des lancements en cours et à venir, partiellement compensées par une forte augmentation des autres produits opérationnels liés à EVENITY[®] (*romosozumab*).
- Le **résultat** a diminué de € 571 millions à € 399 millions (-30 % ; -25 % TCC), ce qui est également dû aux frais d'amortissement plus élevés et aux frais en lien avec l'acquisition de Zogenix.
- Le **résultat de base par action** est passé à € 3,15, contre € 3,40 au premier semestre 2021.

Pour le semestre clôturé le 30 juin

€ millions

	RÉEL		VARIATION	
	2022	2021	TAUX RÉELS	TCC
Chiffre d'affaires	2 925	2 778	5 %	3 %
Ventes nettes	2 705	2 651	2 %	0 %
Produits et charges des redevances	45	40	12 %	1 %
Autres produits	175	87	>100 %	97 %
Marge brute	2 080	2 089	0 %	-2 %
Marge brute ajustée	2 250	2 167	4 %	2 %
Frais commerciaux	- 730	- 606	21 %	14 %
Frais de recherche et développement	- 798	- 753	6 %	3 %
Frais généraux et administratifs	- 115	- 98	18 %	15 %
Autres produits / charges (-) d'exploitation	114	50	>100 %	>100 %
EBIT ajusté	551	682	-19 %	-16 %
Restructuration, dépréciation et autres produits / charges (-)	- 61	- 4	>100 %	>100 %
EBIT (résultat d'exploitation)	490	678	-28 %	-24 %
Charges financières nettes (-)	- 9	- 35	-74 %	-75 %
Part de résultat / perte (-) des entreprises associées	0	0	N/A	N/A
Résultat avant impôts	481	643	-25 %	-21 %
Charges d'impôt sur le résultat (-)	- 82	- 76	7 %	3 %
Résultat provenant des activités poursuivies	399	567	-30 %	-25 %
Résultat / perte (-) des activités abandonnées	0	4	-99 %	-99 %
Résultat	399	571	-30 %	-25 %
Attribuable aux actionnaires d'UCB	399	571	-30 %	-25 %
Attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle	0	0	N/A	N/A
EBITDA ajusté	814	843	-3 %	-2 %
Dépenses d'investissement (immobilisations incorporelles incluses)	174	187	-7 %	N/A
Trésorerie / dette financière nette (-)	-2 502	- 860	>100 %	N/A
Flux de trésorerie issus des activités opérationnelles poursuivies	393	484	-19 %	N/A
Nombre moyen pondéré d'actions – non diluées (millions)	190	189	0 %	N/A
Bénéfice par action (€ par nombre moyen pondéré d'actions – non diluées)	2,10	3,02	-30 %	-32 %
Bénéfice de base par action (€ par nombre moyen pondéré d'actions – non diluées)	3,15	3,40	-7 %	-4 %

¹ En raison des arrondis, il est possible que certaines données financières figurant dans les tableaux de ce rapport ne semblent pas concorder.

² Pour la dette financière nette, la date de reporting se rapporte à la situation au 31 décembre 2021.

Les informations financières contenues dans le présent rapport de gestion doivent être lues conjointement avec l'information financière intermédiaire consolidée abrégée et les états financiers consolidés au 31 décembre 2021. Cette information financière intermédiaire consolidée abrégée a été vérifiée, mais n'a pas été auditée.

UCB comptabilise à la suite du désinvestissement des activités, à savoir Films (2004) et Surface Specialties (2005), les résultats de ces activités au titre des bénéfices liés aux activités abandonnées.

La marge brute ajustée correspond à la marge brute sans l'amortissement des immobilisations incorporelles liées aux ventes.

Restructuration, dépréciation et autres produits / charges (-) : les transactions et les décisions de nature exceptionnelle qui influencent les résultats d'UCB sont mentionnées séparément (éléments « Restructuration, dépréciation et autres produits / charges »).

1.2. Événements marquants de l'exercice

Plusieurs événements marquants ont affecté ou affecteront la situation financière d'UCB :

Impact de la pandémie de COVID-19

La pandémie mondiale de COVID-19 s'est atténuée, et de nombreux aspects de la vie semblent être revenus à l'état pré-pandémique. Cependant, la pandémie n'est pas terminée, de nouvelles variantes peuvent revenir, et de nombreux pays se préparent déjà à de nouvelles vagues au cours de la seconde moitié de 2022 et au début de 2023. Ainsi, UCB continuera de prendre des mesures pour protéger la santé de ses employés et de ses parties prenantes dans le monde entier, et plus particulièrement celle de ses patients, tout en assurant la continuité de ses principales activités opérationnelles.

L'impact actuel sur la performance financière, la position économique et les flux de trésorerie (position de liquidité et stratégie de gestion du risque de liquidité) ainsi que sur le chiffre d'affaires est abordé dans la Note 3.4 du présent rapport financier.

Étant donné que nous escomptons que l'impact futur de la pandémie COVID-19 sur la performance financière, la situation financière et les flux de trésorerie sera léger, nous n'avons prévu aucune mesure d'urgence spéciale ou supplémentaire pour atténuer l'impact futur escompté de cette pandémie.

Les procédures de gestion des risques existantes d'UCB sont exhaustives et, par conséquent, nous n'avons pas identifié de risques ou incertitudes importants non traités par rapport à ceux mentionnés dans la section Gestion des risques de ce Rapport semestriel.

Outre l'EBIT (résultats avant intérêts et impôts ou résultat opérationnel), une ligne « EBIT ajusté » (résultat opérationnel sous-jacent) représentant la rentabilité continue des activités biopharmaceutiques de la société a été insérée. L'EBIT ajusté équivaut à la ligne « résultat opérationnel avant dépréciation d'actifs non financiers, coûts de restructuration et autres produits et charges » figurant dans les états financiers consolidés.

Le résultat de base par action est le résultat principal, ou le résultat attribuable aux actionnaires d'UCB, ajusté en raison de l'impact après impôts des restructurations, dépréciations et autres produits/charges, des charges financières exceptionnelles, de la contribution après impôts des activités abandonnées et de l'amortissement des immobilisations après impôts lié aux ventes, divisé par le nombre moyen pondéré d'actions non dilutives.

Guerre contre l'Ukraine

Ce qui se passe en Ukraine va à l'encontre de tout ce en quoi UCB croit. UCB chérit et démontre un respect inébranlable pour la vie et la dignité humaine et soutient fermement la condamnation internationale de l'agression et de la violence depuis le début du conflit. Alors que l'invasion de l'Ukraine par la Russie se poursuit et s'intensifie, le désespoir d'UCB face à la violence et à ses conséquences dévastatrices augmente. En outre, UCB se rappelle de conflits passés et actuels qui font l'objet de moins d'attention, mais qui ont eux aussi des effets dévastateurs et qui s'opposent également aux valeurs d'UCB. En ces temps difficiles, UCB est guidée par son objectif de créer de la valeur pour les patients, aujourd'hui et à l'avenir, et par sa volonté de contribuer à un monde plus inclusif et durable. C'est pourquoi UCB est déterminée à limiter l'impact de cette guerre sur ses employés, ses patients et leurs communautés respectives. Veuillez lire la déclaration complète de la position d'UCB sur www.ucb.com/UCBs-response-to-the-conflict-in-Ukraine. L'impact actuel sur la performance financière, la position économique et les flux de trésorerie est abordé dans la Note 3.3 du présent rapport financier.

Initiatives et accords importants

En janvier 2022, UCB et Zogenix, Inc. ont annoncé que les sociétés avaient conclu un accord définitif selon lequel UCB acquerrait Zogenix. Le 7 mars 2022, UCB a annoncé la clôture fructueuse de la transaction d'acquisition de Zogenix pour US\$ 26,00 par action, plus un certificat de valeur conditionnelle (CVC) basé sur des étapes pour un paiement potentiel en espèces de

US\$ 2,00 par action. La valeur totale de cette opération est évaluée à environ US\$ 1,9 milliard / € 1,7 milliard (valeur totale de la transaction sur base entièrement diluée). Le médicament contre les épilepsies rares FINTEPLA® (*fenfluramine*) complète l'offre de traitements existants d'UCB et apportera de la valeur aux patients et à leurs familles souffrant du syndrome de Dravet, de crises d'épilepsie associées au syndrome de Lennox-Gastaut et potentiellement de CDKL5 (voir la progression du pipeline ci-dessous). FINTEPLA® a été approuvé aux États-Unis et en Europe et fait l'objet d'un examen réglementaire au Japon pour le traitement des crises associées au syndrome de Dravet chez les patients âgés de deux ans et plus. En mars, il a

également été approuvé pour le syndrome de Lennox-Gastaut aux États-Unis, l'examen en Europe étant en cours (voir également les mises à jour réglementaires ci-dessous).

En mars 2022, UCB a annoncé qu'elle allait construire une installation de développement de processus de thérapie génique et de fabrication clinique innovante et écologiquement durable sur son campus de haute technologie à Braine-l'Alleud, en Wallonie, en Belgique. La nouvelle installation, qui représente un investissement de plus de € 200 millions au cours des prochaines années, devrait être opérationnelle en 2024. La construction a débuté au deuxième trimestre de 2022.

	PHASE 1	PHASE 2	PHASE 3	DÉPÔT DU DOSSIER	
BIMZELX® (bimekizumab ; inhibiteur de l'IL-17A et de l'IL-17F)					
Psoriasis	☑ ☑				----- Disponible pour les patients de l'UE/EEE, de la Grande-Bretagne, du Japon et du Canada ; nouvelle soumission à la FDA américaine fin 2022*
Rhumatisme psoriasique	☑ ☑				----- Début des soumissions au T3 2022
Spondylarthrite axiale					----- Début des soumissions au T3 2022
Hidrosadénite suppurée					Résultats principaux S2 2022
zilucoplan (inhibiteur de C5)	☑				----- Début des soumissions au T3 2022
Myasthénie grave généralisée					
rozanolixizumab (inhibiteur de FcRn)	☑				----- Début des soumissions au T3 2022
Myasthénie grave généralisée					
Maladie à anticorps anti-MOG					Résultats principaux S2 2024
Encéphalite auto-immune					Résultats principaux S1 2024
FINTEPLA® (fenfluramine ; agoniste du 5-HT)					
Syndrome de Lennox-Gastaut					----- Lancé aux États-Unis ; soumis en UE + autres régions
Syndrome de Dravet					----- Lancé aux États-Unis et en UE ; soumis dans d'autres régions
CDKL5					----- Résultats principaux S2 2024 ----- Nouvelle indication
MT1621 (thérapie nucléosidique)					
TK2d					----- Nouvelle indication ; début des soumissions en 2023
dapirolizumab pégol (anticorps anti-CD40L)					
Lupus érythémateux disséminé**					Résultats principaux S1 2024
STACCATO® alprazolam					
Crises stéréotypées prolongées					Résultats principaux S1 2024
bepranemab (anticorps anti-tau)					
Maladie d'Alzheimer***					Résultats principaux S1 2025
UCB0599 (inhibiteur du mauvais repliement de l' α -syn)					
Maladie de Parkinson****					Résultats principaux S2 2023

*UCB prévoit de soumettre la réponse à la lettre de réponse complète sur le bimekizumab à la Food and Drug Administration américaine d'ici la fin de 2022 ; BIMZELX® est disponible pour les personnes atteintes de psoriasis dans l'UE/Espace économique européen, en Grande-Bretagne, au Japon et au Canada, et est approuvé en Australie ; **en partenariat avec Biogen ; ***en partenariat avec Roche/Genentech ; ****en partenariat avec Novartis ; 5-HT - 5-hydroxytryptamine ou sérotonine ; α -syn - alpha-synucléine ; CD40L - ligand CD40 ; C5 - fraction 5 du complément ; CDKL5 - kinase dépendante des cyclines de type 5 ; S - semestre ; IL - interleukine ; FcRn - récepteur néonatal au fragment cristallisable ; MOG - glycoprotéine myéline oligodendrocyte ; T - trimestre ; TK2d - déficit en thymidine kinase 2

☑ = publication récente des résultats principaux positifs de la phase 3

Autorisations réglementaires et évolution du pipeline

La mise à jour du calendrier du programme de développement clinique d'UCB, qui reflète également le processus des autorisations réglementaires et l'évolution du pipeline du 1^{er} janvier 2022 à la date de publication de ce rapport, est présentée ci-avant. Au cours du premier semestre 2022, le calendrier du programme de développement clinique d'UCB n'a subi aucun retard important du fait de la pandémie de COVID-19 ou d'autres défis géopolitiques. UCB continue de surveiller l'impact de la pandémie de COVID-19, de la guerre en Ukraine et d'autres facteurs macroéconomiques sur l'ensemble des études cliniques en cours et mettra en place les aménagements nécessaires.

Autorisations réglementaires

En janvier 2022, le Ministère japonais de la santé, du travail et des affaires sociales a accordé une autorisation de mise sur le marché à BIMZELX®

(*bimekizumab*) pour le traitement du psoriasis en plaques, du psoriasis pustuleux généralisé et du psoriasis érythrodermique chez les patients qui ne répondent pas suffisamment aux traitements existants.

En février 2022, Santé Canada a accordé une autorisation pour BIMZELX® dans le traitement du psoriasis en plaques modéré à sévère chez les adultes candidats à un traitement systémique ou à une photothérapie.

De même, en mars 2022, la Therapeutic Goods Administration (TGA) australienne a autorisé l'utilisation de BIMZELX® pour le traitement du psoriasis en plaques modéré à sévère chez les adultes candidats à un traitement systémique ou à une photothérapie.

En mai 2022, l'Agence européenne des médicaments (EMA) et l'Agence britannique de réglementation des médicaments et des produits de santé ont approuvé une mise à jour de la notice de BIMZELX® afin d'inclure les données de l'étude de Phase 3b BE RADIANT. L'étude BE RADIANT a comparé l'efficacité et la sécurité d'un

inhibiteur de l'IL-17A et de l'IL-17F, le *bimekizumab*, à un inhibiteur de l'IL-17A, le sécukinumab. Les résultats complets de cette étude ont été publiés précédemment dans le *New England Journal of Medicine*. Cette mise à jour renforce l'engagement d'UCB à fournir aux professionnels de santé des informations significatives sur le plan clinique, susceptibles d'éclairer leurs décisions thérapeutiques.

En mai 2022, UCB a annoncé que la Food and Drug Administration (FDA) américaine avait publié une lettre de réponse complète (Complete Response Letter, CRL) au sujet de la demande d'autorisation de mise sur le marché de produit biologique (Biologics Licence Application, BLA) concernant le *bimekizumab* pour le traitement des adultes atteints de psoriasis en plaques modéré à sévère. La lettre indique que la FDA n'a pas pu approuver la demande sous sa forme actuelle et que certaines observations soulevées lors de l'inspection préalable à l'approbation du site de fabrication d'UCB en Belgique doivent être résolues avant l'approbation de la demande. La CRL n'est liée ni à l'efficacité ni à l'innocuité du *bimekizumab*. UCB collabore avec la FDA américaine pour traiter et résoudre les observations de l'inspection préalable à l'approbation et proposer aux patients américains cette option thérapeutique potentielle pour le psoriasis en plaques modéré à sévère. UCB prévoit de soumettre à la FDA américaine la réponse à la CRL concernant le *bimekizumab* d'ici fin 2022.

En mars 2022, UCB a annoncé que la solution orale **FINTEPLA® (fenfluramine)** a été approuvée aux États-Unis par la FDA pour le traitement des crises associées au syndrome de Lennox-Gastaut (SLG) chez les patients âgés de deux ans et plus. En outre, la FDA américaine a accordé l'exclusivité pédiatrique au produit. Il est déjà approuvé pour le traitement des crises d'épilepsie associées au syndrome de Dravet chez les patients âgés de deux ans et plus aux États-Unis et dans l'UE. FINTEPLA® pour le SLG est disponible aux États-Unis dans le cadre d'un programme de distribution restreint, appelé programme de stratégie d'évaluation et d'atténuation des risques (Risk Evaluation and Mitigation Strategy, REMS).

En mai 2022, le National Institute for Health and Care Excellence (NICE) a publié une version finale de sa recommandation pour consultation (final appraisal determination, FAD) selon laquelle FINTEPLA® est recommandée comme option de traitement des crises d'épilepsie associées au syndrome de Dravet en tant que thérapie complémentaire à d'autres médicaments antiépileptiques pour les patients âgés de deux ans et plus au Royaume-Uni.

En juin 2022, le Comité des médicaments orphelins (COMP) de l'EMA a adopté un avis positif sur la

demande de désignation européenne de médicament orphelin pour le *zilucoplan* dans la myasthénie grave.

Évolution du pipeline

Après une série d'événements sans précédent, UCB a annoncé des résultats principaux positifs des lectures de données de six études de Phase 3 vers la fin de 2021 et en début d'année 2022 :

- 1) Résultats positifs pour le *bimekizumab* dans le rhumatisme psoriasique (patients naïfs de traitement antirhumatismal biologique modificateur de la maladie ; BE OPTIMAL),
- 2) Résultats positifs pour le *rozanolixizumab* dans la myasthénie grave généralisée (MycarinG),
- 3) Résultats positifs pour le *bimekizumab* dans la spondylarthrite axiale radiographique (également appelée spondylarthrite ankylosante ; BE MOBILE 2),
- 4) Résultats positifs pour le *bimekizumab* dans la spondylarthrite axiale non radiographique (BE MOBILE 1),
- 5) Résultats positifs pour le *bimekizumab* dans le rhumatisme psoriasique (répondeurs insuffisants ou intolérants à un traitement anti-TNF ; BE COMPLETE),
- 6) Résultats positifs pour le *zilucoplan* dans la myasthénie grave généralisée (RAISE).

Rozanolixizumab

Thrombopénie immune (TPI)

UCB a décidé de déprioriser le développement du *rozanolixizumab* dans la thrombopénie immune (TPI). Depuis qu'UCB a pris la décision de faire progresser le programme de développement du *rozanolixizumab* dans la TPI jusqu'à la Phase 3 en 2019, le paysage thérapeutique pour les personnes vivant avec la TPI a considérablement évolué. De nouvelles thérapies ciblées, offrant de multiples opportunités de transformer les soins et la prise en charge de la TPI, sont désormais disponibles ou en phase avancée de développement. Cette évolution devrait permettre de répondre à de nombreux besoins non satisfaits de la communauté des patients atteints de TPI. Ces considérations ont amené UCB à ne pas poursuivre le programme de développement du *rozanolixizumab* pour la TPI. Ainsi, UCB peut réaffecter ses ressources à des domaines présentant des besoins médicaux insatisfaits plus importants. Tous les autres programmes du *rozanolixizumab* se poursuivront comme communiqué et annoncé précédemment.

FINTEPLA® (fenfluramine)

Trouble du déficit en CDKL5

À la suite de l'acquisition de Zogenix, UCB a décidé de poursuivre le développement du programme d'essais

cliniques de Phase 3 de la *fenfluramine* dans le trouble du déficit en CDKL5, ou CDD. Le programme de Phase 3 évalue l'efficacité et l'innocuité de la *fenfluramine* en tant que traitement adjuvant chez les patients âgés de 1 à 35 ans atteints de CDD et de crises d'épilepsie non contrôlées. Les premiers résultats principaux sont attendus au S2 2024. Le CDD est une encéphalopathie épileptique rare due à des mutations du gène CDKL5. Les caractéristiques de la maladie sont une épilepsie rebelle précoce et un retard de développement neurologique ayant un impact sur les fonctions cognitives, motrices, vocales et visuelles. Bien que rare, le CDD est l'une des formes les plus courantes d'épilepsie génétique. Il survient dans environ 1 cas sur 40 000 à 75 000 naissances vivantes, la majorité des personnes touchées étant des filles. En juin 2022, la FDA a accordé la désignation de médicament orphelin à FINTEPLA® pour le traitement du CDD.

MT1621 (thérapie nucléosidique)

Déficit en thymidine kinase 2

À la suite de l'acquisition de Zogenix, UCB considère qu'il existe un besoin médical insatisfait important pour poursuivre le développement de la désoxycytidine et de la désoxythymidine (doxTM) dans le déficit en thymidine kinase 2 (TK2d). Le TK2d est une maladie mitochondriale génétique ultra-rare, débilitante et potentiellement mortelle (souvent fatale), qui entraîne une faiblesse musculaire progressive et sévère. De nombreux patients perdent la capacité de marcher, de manger et de respirer de manière autonome. Compte tenu de l'importance des besoins non satisfaits, de l'absence de thérapies approuvées et du fait que la doxTM est considérée comme pouvant modifier la trajectoire de la maladie, UCB a l'opportunité de créer une valeur ajoutée essentielle pour les patients. Le programme de développement clinique est terminé. UCB entreprend actuellement des discussions avec les organismes réglementaires afin de valider la stratégie de soumission globale d'UCB. L'objectif de soumission est prévu pour 2023.

Les autres programmes cliniques de développement suivent leurs cours.

1.3. Ventes nettes par produit

Le **total des ventes nettes** au cours du premier semestre 2022 s'élève à € 2 705 millions, soit 2 % de plus que le premier semestre 2021 ou +0 % à taux de change constants (TCC). Les ventes nettes avant les « instruments de couverture désignés reclassés en ventes nettes » affichent une augmentation de 6 % (+0 % TCC). Cette croissance est due à la croissance continue du portefeuille de produits d'UCB, à savoir CIMZIA® et BRIVIACT®, le produit récemment lancé BIMZELX® et l'ajout de FINTEPLA®, en partie compensée par l'érosion des ventes en raison de la concurrence des génériques de VIMPAT® aux États-Unis et d'E KEPPRA® au Japon.

Pour le semestre clôturé le 30 juin

€ millions	RÉEL		VARIATION	
	2022	2021	TAUX RÉELS	TCC
Produits clés	2 589	2 443	6 %	0 %
Immunologie				
CIMZIA®	994	873	14 %	7 %
EVENITY®	9	4	>100 %	>100 %
BIMZELX®	10	0	N/A	N/A
Neurologie				
VIMPAT®	744	735	1 %	-6 %
KEPPRA®	380	485	-22 %	-23 %
NEUPRO®	155	158	-1 %	-5 %
BRIVIACT®	225	166	35 %	25 %
NAYZILAM®	36	21	68 %	52 %
FINTEPLA®	35	0	N/A	N/A
Marques établies	172	168	3 %	3 %
ZYRTEC®	50	45	12 %	12 %
XYZAL®	32	33	-2 %	-6 %
Autres produits	90	90	0 %	2 %
Ventes nettes avant couverture	2 761	2 611	6 %	0 %
Instruments de couverture désignés reclassés en ventes nettes	- 56	40	>-100 %	
Total des ventes nettes	2 705	2 651	2 %	0 %

PRODUITS CLÉS

CIMZIA® (*certolizumab pégol*), indiqué chez les personnes atteintes de maladies inflammatoires induites par le TNF, les ventes nettes ont atteint € 994 millions (+14 % ; +7 % TCC), surperformant le marché des anti-TNF, sur base de la différenciation et grâce à une croissance continue sur tous les marchés, avec une croissance en volume de +11 % aux États-Unis, et à une forte croissance sur les marchés internationaux, touchant davantage de patients.

VIMPAT® (*lacosamide*) pour les personnes souffrant d'épilepsie, les ventes nettes ont atteint € 744 millions (+1 % ; -6 % TCC). Après une forte croissance aux États-Unis en début d'année, l'érosion attendue et provoquée par les génériques depuis la fin mars a impacté la performance aux États-Unis. Cette baisse a été compensée par une bonne croissance continue en Europe et sur les marchés internationaux.

KEPPRA® (*lévétiracétam*), disponible pour les patients atteints d'épilepsie, a enregistré une baisse des ventes nettes atteignant € 380 millions (-22 % ; -23 % TCC). L'érosion provoquée par les génériques au Japon a commencé début janvier de cette année et a été plus forte que prévu en raison de la présence de plusieurs génériques et du soutien gouvernemental au lévétiracétam générique.

BRIVIACT® (*brivaracétam*), disponible pour les patients atteints d'épilepsie, a enregistré des ventes nettes de € 225 millions, soit une augmentation de 35 % (+25 % TCC). Cette augmentation découle d'une croissance considérable continue dans toutes les régions où BRIVIACT® est à la disposition des patients. BRIVIACT® offre un autre mode d'action que VIMPAT® et se différencie de KEPPRA®.

NEUPRO® (*rotigotine*), le patch pour la maladie de Parkinson et le syndrome des jambes sans repos, a enregistré des ventes nettes de € 155 millions (-1 % ; -5 % TCC), avec une baisse des ventes nettes aux États-Unis et sur les marchés internationaux, en l'occurrence au Japon et des ventes nettes stables en Europe, dans un environnement de marché compétitif.

Le **NAYZILAM®** (*midazolam*) spray nasal ^{CIV}, le spray nasal de secours pour les crises d'épilepsie groupées, a été lancé avec succès aux États-Unis, et a atteint des ventes nettes de € 36 millions après € 21 millions, soit une augmentation de 68 % (+52 % TCC).

FINTEPLA® (*fenfluramine*) fait désormais partie du portefeuille d'UCB pour l'épilepsie grâce à l'acquisition de Zogenix début mars. FINTEPLA® est approuvé pour

les crises associées à des syndromes épileptiques rares, le syndrome de Dravet (depuis mi-2020) et le syndrome de Lennox-Gastaut (depuis fin mars 2022), offrant ainsi de nouvelles options thérapeutiques aux patients et aux familles vivant avec ces syndromes rares et particulièrement difficiles à traiter. Les ventes nettes (entre mars et juin) étaient de € 35 millions. L'intégration de Zogenix est en cours et devrait être achevée comme prévu d'ici la fin de 2022.

BIMZELX® (*bimekizumab*), destiné aux personnes atteintes de psoriasis, est lancé en Europe et au Royaume-Uni depuis l'automne dernier et au Japon et au Canada plus récemment cette année. Les ventes nettes déclarées s'élèvent à € 10 millions après € 4 millions au second semestre 2021. Pour les États-Unis, UCB a reçu une « lettre de réponse complète » (CRL) de la part de la Food and Drug Administration (FDA) américaine. Cette lettre indique que la FDA ne peut pas approuver la demande sous sa forme actuelle. La CRL indique que certaines observations de l'inspection préalable à l'approbation doivent être résolues avant l'approbation de la demande. UCB répondra à toutes les observations et questions notées dans la CRL et a toute confiance dans la qualité de son processus de fabrication. UCB prévoit de soumettre à la FDA la réponse à la CRL d'ici fin 2022.

EVENTITY® (*romosozumab*), destiné au traitement de l'ostéoporose sévère chez les femmes ménopausées à risque élevé de fracture, a été lancé avec succès en Europe depuis mars 2020, et a enregistré des ventes nettes de € 9 millions après € 4 millions. Amgen, Astellas et UCB ont démarré avec succès le programme mondial de lancement d'EVENTITY® depuis 2019, et nos partenaires ont comptabilisé les ventes nettes hors Europe.

Répartition thérapeutique	Produit	€ millions	% du total
Immunologie	CIMZIA®	994	36 %
	EVENTITY®	9	0 %
	BIMZELX®	10	0 %
Épilepsie	VIMPAT®	744	27 %
	NEUPRO®	155	6 %
	KEPPRA®	380	14 %
	BRIVIACT®	225	8 %
	NAYZILAM®	36	1 %
	FINTEPLA®	35	1 %
Marques établies		172	6 %
Ventes nettes avant couverture		2 761	

MARQUES ÉTABLIES

Les ventes nettes des marques établies ont augmenté de 3 % (+3 % TCC) à € 172 millions, ce qui reflète la saison des allergies. Une partie de ce portefeuille se compose des produits d'UCB contre l'allergie, à savoir ZYRTEC® (cetirizine, y compris ZYRTEC®-D/Cirrus®) et XYZAL® (levocetirizine), qui ont atteint des ventes nettes totales de € 82 millions (+6 % ; +5 % TCC).

1.4. Ventes nettes par zone géographique

Les ventes nettes aux États-Unis ont augmenté de +12 % et s'élèvent à € 1 523 millions (+12 % ; +1 % TCC). Cette augmentation découle de la croissance solide de CIMZIA® et de BRIVIACT®, soutenue par l'ajout de FINTEPLA®. Cette augmentation a été partiellement compensée par la baisse des ventes nettes de VIMPAT® et de KEPPRA®, en raison de la concurrence des génériques après l'expiration du brevet aux États-Unis à la fin mars 2022 et des effets de déstockage, respectivement.

Les ventes nettes en Europe ont augmenté à € 732 millions (+6 % ; +5 % TCC), grâce à la forte croissance des produits pour l'épilepsie VIMPAT® et BRIVIACT®. EVENITY® a affiché une très forte croissance, faisant plus que doubler sa contribution aux ventes par rapport au premier semestre 2021. CIMZIA® a poursuivi son profil de croissance continu grâce à une bonne croissance en volume.

Les ventes nettes des marchés internationaux ont atteint € 506 millions (-9 % ; -9 % TCC).

Avec € 171 millions, le Japon représente le marché le plus important au sein du segment des marchés internationaux et affiche une baisse de -40 % (-38 % TCC) portée par E KEPPRA® qui est exposé à la concurrence des génériques depuis janvier 2022 et affichant des ventes nettes de € 86 millions (-57 % ; -56 % TCC). Les ventes nettes de CIMZIA® ont augmenté de 16 % (+20 % TCC) pour atteindre

Les instruments de couverture désignés reclassés en tant que ventes nettes et non affectés affichent un résultat négatif de € 56 millions (résultat positif de € 40 millions au premier semestre 2021) et reflètent les activités de couverture transactionnelles réalisées par UCB identifiées dans la ligne « Ventes nettes » selon les normes IFRS.

Ces activités sont principalement liées au dollar américain, au yen japonais, à la livre sterling et au franc suisse.

€ 23 millions, VIMPAT® a continué à afficher une bonne croissance de 9 % (+13 % TCC) pour atteindre des ventes nettes de € 32 millions et les ventes nettes de NEUPRO® ont atteint € 16 millions (-14 % ; -13 % TCC). BIMZELX® est maintenant lancé avec succès au Japon (€ 1 million).

Les ventes nettes en Chine, le deuxième plus grand marché dans cette région, ont augmenté de 50 % (+36 % TCC) pour atteindre € 90 millions.

Les instruments de couverture désignés reclassés en tant que ventes nettes et non affectés affichent un résultat négatif de € 56 millions (résultat positif de € 40 millions au premier semestre 2021) et reflètent les activités de couverture transactionnelles réalisées par UCB identifiées dans la ligne « Ventes nettes » selon les normes IFRS.

Ces activités sont principalement liées au dollar américain, au yen japonais, à la livre sterling et au franc suisse.

Zone géographique	€ millions	% du total
Europe	732	27 %
Marchés internationaux	506	18 %
États-Unis	1 523	55 %
Ventes nettes avant couverture	2 761	

Pour le semestre clôturé le 30 juin	RÉEL		VARIATION - TAUX RÉELS		VARIATION - TCC	
	2022	2021	€ millions	%	€ millions	%
€ millions						
Ventes nettes aux États-Unis	1 523	1 364	159	12 %	17	1 %
CIMZIA®	644	553	90	16 %	30	5 %
VIMPAT®	520	534	- 13	-3 %	- 62	-12 %
KEPPRA® (y compris KEPPRA® XR)	71	84	- 12	-15 %	- 19	-23 %
BRIVIACT®	174	124	50	40 %	34	27 %
NEUPRO®	46	48	- 2	-4 %	- 6	-13 %
NAYZILAM®	36	21	14	68 %	11	52 %
BIMZELX®	0	0	0	N/A	0	N/A
FINTEPLA®	33	0	33	N/A	30	N/A
Ventes nettes en Europe	732	694	39	6 %	35	5 %
CIMZIA®	209	208	2	1 %	0	0 %
VIMPAT®	155	141	14	10 %	13	10 %
KEPPRA®	105	110	- 5	-4 %	- 5	-5 %
NEUPRO®	83	82	0	0 %	0	0 %
BRIVIACT®	43	38	5	14 %	5	13 %
EVENITY®	9	4	5	>100 %	5	>100 %
BIMZELX®	9	0	9	N/A	9	N/A
FINTEPLA®	3	0	3	N/A	3	N/A
Marques établies	116	111	6	5 %	8	7 %
Ventes nettes dans les marchés	506	553	- 48	-9 %	- 51	-9 %
KEPPRA®	204	291	- 87	-30 %	- 87	-30 %
CIMZIA®	141	112	29	26 %	27	24 %
VIMPAT®	68	60	8	14 %	7	11 %
NEUPRO®	27	28	- 1	-2 %	- 1	-4 %
BRIVIACT®	8	5	3	53 %	2	42 %
BIMZELX®	1	0	1	N/A	1	N/A
FINTEPLA®	0	0	0	N/A	0	N/A
Marques établies	56	57	- 1	-2 %	0	0 %
Ventes nettes avant couverture	2 761	2 611	150	6 %	2	0 %
Instruments de couverture désignés reclassés en ventes nettes	- 56	40	- 96	>-100 %		
Total des ventes nettes	2 705	2 651	54	2 %	2	0 %

1.5. Produits et charges des redevances

Pour le semestre clôturé le 30 juin	RÉEL		VARIATION	
	2022	2021	TAUX RÉELS	TCC
€ millions				
Propriété intellectuelle en biotechnologie	28	23	23 %	11 %
Autres	17	17	2 %	-6 %
Produits et charges des redevances	45	40	12 %	1 %

Au cours du premier semestre 2022, les **produits et charges de redevances** ont augmenté de € 40 millions à € 45 millions.

Les produits de la **propriété intellectuelle en biotechnologie** résultent des redevances sur les produits commercialisés utilisant la propriété intellectuelle des anticorps d'UCB.

Les autres redevances comprennent le produit contre les allergies ZYRTEC® (cetirizine) et les redevances de franchise versées par Pfizer pour le traitement de la vessie hyperactive Toviaz® (*fesotérodine*).

1.6. Autres produits

Pour le semestre clôturé le 30 juin

€ millions	RÉEL		VARIATION	
	2022	2021	TAUX RÉELS	TCC
Ventes des contrats à façon	61	64	-5 %	-9 %
Autres	114	23	>100 %	>100 %
Autres produits	175	87	>100 %	97 %

Les **autres produits** ont atteint € 175 millions, par rapport à € 87 millions.

Les **ventes des contrats à façon** ont baissé de 5 % (-9 % TCC) à € 61 millions, en raison de la baisse continue de la demande de contrats à façon.

La rubrique des « **Autres** » produits a atteint € 114 millions après € 23 millions et reflètent les paiements continus des

partenaires en R&D et sous licence : de Biogen pour le *dapirolizumab pégol* dans le lupus (LED), de Roche pour le bepranemab dans la maladie d'Alzheimer, de Novartis pour le développement d'UCB0599 dans la maladie de Parkinson. Ils comprennent également un montant unique de € 70 millions provenant de la vente de droits de propriété intellectuelle (olokizumab).

1.7. Marge brute

Pour le semestre clôturé le 30 juin

€ millions	RÉEL		VARIATION	
	2022	2021	TAUX RÉELS	TCC
Chiffre d'affaires	2 925	2 778	5 %	3 %
Ventes nettes	2 705	2 651	2 %	0 %
Produits et charges des redevances	45	40	12 %	1 %
Autres produits	175	87	>100 %	97 %
Coût des ventes	- 845	- 689	23 %	19 %
Coût des ventes des produits et services	- 536	- 456	18 %	17 %
Charges des redevances	- 139	- 155	-10 %	-19 %
Amortissement des immobilisations incorporelles liées aux ventes	- 170	- 78	>100 %	>100 %
Marge brute	2 080	2 089	0 %	-2 %
Marge brute ajustée	2 250	2 167	4 %	2 %

Au cours du premier semestre 2022, la **marge brute** a atteint € 2 080 millions. La marge brute est de 71 %, après 75 % au cours du premier semestre 2021, impactée par l'ajout de l'amortissement de FINTEPLA®. Si elle est ajustée pour « l'amortissement des immobilisations incorporelles liées aux ventes », la marge brute ajustée est de 77 %, après 78 % au cours du premier semestre 2021.

Le coût des ventes comporte trois éléments : le coût des ventes des produits et services, les charges des redevances et l'amortissement des immobilisations incorporelles liées aux ventes.

Le **coût des ventes des produits et services** affiche une hausse et atteint € 536 millions, principalement sous l'effet de la hausse des ventes nettes et de la radiation de certains stocks commerciaux de *bimekizumab* après l'échec du lancement sur le marché américain.

Les **charges de redevances** ont diminué à € 139 millions, après € 155 millions, en raison de l'expiration des brevets qui a entraîné une baisse des charges de redevances.

Amortissement des immobilisations incorporelles liées aux ventes : conformément à IFRS 3, UCB a inclus dans son état de la situation financière un montant significatif d'immobilisations incorporelles liées à l'acquisition de Celltech, de Schwarz Pharma et (récemment) de Zogenix (R&D en cours, savoir-faire de fabrication, flux de redevances, dénominations commerciales, etc.). Les frais d'amortissement des immobilisations incorporelles sur les produits déjà commercialisés ont totalisé € 170 millions, contre € 78 millions. Cela inclut l'ajout de FINTEPLA®, ce qui entraîne un amortissement supplémentaire de € 99 millions.

1.8. EBIT ajusté et EBITDA ajusté

Pour le semestre clôturé le 30 juin

€ millions	RÉEL		VARIATION	
	2022	2021	TAUX RÉELS	TCC
Chiffre d'affaires	2 925	2 778	5 %	3 %
Ventes nettes	2 705	2 651	2 %	0 %
Produits et charges des redevances	45	40	12 %	1 %
Autres produits	175	87	>100 %	97 %
Marge brute	2 080	2 089	0 %	-2 %
Frais commerciaux	- 730	- 606	21 %	14 %
Frais de recherche et développement	- 798	- 753	6 %	3 %
Frais généraux et administratifs	- 115	- 98	18 %	15 %
Autres produits / charges (-) d'exploitation	114	50	>100 %	>100 %
Total des charges opérationnelles	-1 529	-1 407	9 %	5 %
EBIT ajusté	551	682	-19 %	-16 %
Plus : Amortissement des immobilisations incorporelles	192	96	99 %	89 %
Plus : Charges d'amortissement	71	65	11 %	7 %
EBITDA ajusté	814	843	-3 %	-2 %

Les **charges d'exploitation**, qui englobent les frais commerciaux, les frais de recherche et de développement, les frais généraux et charges administratives ainsi que les autres produits/charges d'exploitation, se chiffrent à € 1 529 millions et reflètent des frais commerciaux et des frais de R&D plus élevés. Les charges d'exploitation totales relatives au chiffre d'affaires (ratio des charges d'exploitation) ont atteint 52 % et représentent :

Une augmentation de 21 % des **frais commerciaux** atteignant € 730 millions et résultant des activités de lancement et de pré-lancement suivantes : les activités de lancement de FINTEPLA®, les activités de lancement de BIMZELX® à travers l'Europe, la Grande-Bretagne, le Japon, le Canada et l'Australie ainsi qu'aux États-Unis, les activités de lancement en cours d'EVENTITY® à travers l'Europe et la Grande-Bretagne et les préparatifs du lancement mondial de *zilucoplan* et de *rozanolixizumab* dans la myasthénie grave généralisée.

Une augmentation de 6 % des **frais de R&D** qui s'élèvent à € 798 millions, reflétant les investissements dans le pipeline d'UCB, qui comprend six actifs en phase avancée de développement et des activités de recherche de stade plus précoce en cours. Ceci inclut également les activités visant à assurer la sécurité des patients et le recrutement en vue de gérer les effets de la pandémie. La décision stratégique de mettre fin au développement dans la TPI a entraîné des coûts de résiliation de € 29 millions. Le ratio R&D s'est maintenu à 27 % au cours du premier semestre 2022 (était à 27 % au cours du premier semestre 2021) ;

Une augmentation de 18 % des **frais généraux et administratifs** de € 115 millions, due aux dépenses de mise en œuvre pour une meilleure affectation des ressources axée sur la valeur et l'intégration de Zogenix.

Autres produits d'exploitation de € 114 millions, grâce à la contribution nette de € 108 millions d'Amgen dans le cadre de la commercialisation d'EVENTITY®.

Dès lors, l'**EBIT (Résultats avant intérêts et impôts) ajusté** a diminué de 19 % et s'est établi à € 551 millions, contre € 682 millions au premier semestre 2021.

L'**amortissement total des immobilisations incorporelles** (liées aux produits et autres) s'est chiffré à € 192 millions ; dont € 99 millions sont liés à Zogenix.

Les **charges d'amortissement** ont atteint € 71 millions.

L'**EBITDA (Résultats avant intérêts, impôts, dépréciation et frais d'amortissement) ajusté** se chiffre à € 814 millions, contre € 843 millions (-3 % ; -2 % TCC), qui reflètent la croissance du chiffre d'affaires et une augmentation des charges d'exploitation en raison de l'acquisition de Zogenix et des lancements en cours et à venir, en dépit d'une forte augmentation d'autres produits opérationnels liés à EVENTITY®. Le ratio d'EBITDA ajusté pour le premier semestre 2022 (en % du chiffre d'affaires) a atteint 27,8 %, contre 30,3 % au premier semestre 2021.

1.9. Résultat

Pour le semestre clôturé le 30 juin

€ millions	RÉEL		VARIATION	
	2022	2021	TAUX RÉELS	TCC
EBIT ajusté	551	682	-19 %	-16 %
Pertes de dépréciation comptabilisées dans le compte de résultat	0	0	N/A	N/A
Frais de restructuration	-9	-10	-16 %	-17 %
Gains / pertes (-) sur les cessions	0	-1	-100 %	-100 %
Autres produits / charges (-)	-52	7	>-100 %	>-100 %
Total autres produits / charges (-)	-61	-4	>100 %	>100 %
EBIT (résultat d'exploitation)	490	678	-28 %	-24 %
Charges financières nettes (-)	-9	-35	-74 %	-75 %
Part de résultat / perte (-) des entreprises associées	0	0	N/A	N/A
Résultat avant impôts	481	643	-25 %	-21 %
Charges d'impôt sur le résultat (-)	-82	-76	7 %	3 %
Résultat provenant des activités poursuivies	399	567	-30 %	-25 %
Résultat / perte (-) des activités abandonnées	0	4	-99 %	-99 %
Résultat	399	571	-30 %	-25 %
Attribuable aux actionnaires d'UCB	399	571	-30 %	-25 %
Attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle	0	0	N/A	N/A
Résultat attribuable aux actionnaires d'UCB	399	571	-30 %	-25 %

Le total des autres produits / charges (-) s'élève à € 61 millions de charges avant impôts. Le premier semestre 2022 comprenait principalement des frais liés à l'acquisition de Zogenix et des frais de restructuration. Au cours du premier semestre 2021, les charges avant impôts étaient de € 4 millions et comprenaient principalement des frais de restructuration compensés par l'ajustement des écarts de conversion cumulés.

Les charges financières nettes sont passées de € 35 millions à € 9 millions, principalement en raison d'un effet de change positif unique de € 25 millions.

Les impôts s'élèvent à € 82 millions, contre € 76 millions en juin 2021. Le taux d'imposition moyen

est de 17 %, contre 12 % en juin 2021. Cela est dû à l'utilisation continue et durable des incitations à la R&D conformément aux activités commerciales d'UCB, compensée par le délai de lancement du *bimekizumab* aux États-Unis en 2022.

Le bénéfice lié aux activités abandonnées était de € 0 million.

Le résultat du Groupe s'est élevé à € 399 millions aussi en raison de l'augmentation des frais d'amortissement et des frais en lien avec l'acquisition de Zogenix. Le montant total est attribuable aux actionnaires d'UCB.

1.10. Résultat de base par action

Pour le semestre clôturé le 30 juin

€ millions	RÉEL		VARIATION	
	2022	2021	TAUX RÉELS	TCC
Résultat	399	571	-30 %	-25 %
Attribuable aux actionnaires d'UCB	399	571	-30 %	-25 %
Résultat attribuable aux actionnaires d'UCB	399	571	-30 %	-25 %
Total autres produits (-) / charges	61	4	>100 %	>100 %
Autres impôts / crédits d'impôt sur le résultat	- 7	- 2	>100 %	>100 %
Résultat (-) / perte des activités abandonnées	0	- 4	-99 %	-99 %
Amortissement des immobilisations incorporelles liées aux	170	78	>100 %	>100 %
Impôts sur l'amortissement des immobilisations incorporelles liées aux ventes	- 25	- 5	>100 %	>100 %
Résultat principal attribuable aux actionnaires d'UCB	597	642	-7 %	-4 %
Nombre moyen pondéré d'actions (en millions)	190	189	0 %	
Résultat de base par action attribuable aux actionnaires d'UCB (€)	3,15	3,40	-7 %	-4 %

Le résultat attribuable aux actionnaires d'UCB, ajusté en raison de l'impact après impôts d'autres éléments, de la contribution après impôts des activités abandonnées et de l'amortissement net des immobilisations incorporelles liées aux ventes, s'est élevé à un **résultat principal attribuable aux actionnaires d'UCB** de € 597 millions. Au cours du premier semestre 2022, il a fallu

1.11. État de la situation financière

Les **immobilisations incorporelles** ont augmenté de € 1 980 millions et sont passées de € 3 159 millions au 31 décembre 2021 à € 5 139 millions au 30 juin 2022. L'augmentation est due à l'acquisition de Zogenix (€ 1 846 millions), à la capitalisation de frais liés aux accords de licences, ainsi qu'à l'impact de la conversion des devises étrangères (€ 282 millions), partiellement compensés par l'amortissement courant des immobilisations incorporelles (€ -192 millions).

Goodwill (écart d'acquisition) s'élève à € 5 534 millions, soit une hausse de € 361 millions, ce qui est lié à l'acquisition de Zogenix de € 134 millions et à un dollar américain plus fort qu'en décembre 2021.

Les **autres actifs non courants** ont augmenté de € 208 millions en raison de :

- une augmentation des actifs d'impôts différés de € 39 millions liée à l'augmentation des différences temporelles de stock commercial, de l'augmentation du crédit d'impôt R&D compensée par l'utilisation des pertes ;
- une augmentation des immobilisations corporelles de € 110 millions en raison de nouvelles acquisitions, y compris les actifs liés au droit d'utilisation (€ 159 millions), principalement liées au nouveau site de production de médicaments biologiques, au réaménagement des espaces de bureau et à l'acquisition d'équipements de laboratoire et autres, compensée par l'amortissement courant des immobilisations corporelles (€ -71 millions) ;
- une augmentation en actifs financiers et autres actifs d'un montant de € 59 millions principalement liée à la hausse des produits dérivés en cours ainsi qu'à l'augmentation des créances à long terme en

1.12. Tableau des flux de trésorerie

L'évolution des flux de trésorerie générés par les activités biopharmaceutiques est influencée par les éléments suivants :

Les flux de trésorerie provenant des activités opérationnelles se sont établis à € 393 millions (contre € 484 millions fin juin 2021), et résultent de la rentabilité nette sous-jacente, compensée par une augmentation du fonds de roulement liée à la diminution des dettes

principalement ajuster l'amortissement des immobilisations incorporelles liées aux ventes et les charges liées à l'acquisition de Zogenix. Cela conduit à un **résultat de base par action** de 3,15 €, contre € 3,40 au premier semestre 2021, divisé par le nombre moyen pondéré d'actions non diluées de 190 millions, contre 189 millions au premier semestre 2021.

raison de la vente des droits de propriété intellectuelle.

La baisse des **actifs courants** de € 3 710 millions au 31 décembre 2021 à € 3 259 millions au 30 juin 2022 s'explique par la baisse de la trésorerie, partiellement compensée par une augmentation des créances liées aux schémas des ventes et à la hausse des produits dérivés en cours.

Les **capitaux propres d'UCB** s'élèvent à € 8 917 millions, soit une hausse de € 531 millions entre le 31 décembre 2021 et le 30 juin 2022. Les variations les plus importantes sont liées au montant du résultat net (€ 399 millions), à la conversion du dollar américain, du franc suisse et de la livre sterling (€ 383 millions), compensés par le paiement des dividendes (€ -247 millions), les couvertures des flux de trésorerie (€ -22 millions), et l'acquisition d'actions propres (€ -23 millions).

Les **passifs non courants** s'élèvent à € 4 495 millions et accusent une hausse de € 1 495 millions.

L'augmentation est principalement liée à l'accord de crédit à terme in fine de US\$ 800 millions que le Groupe a conclu en 2022 pour l'acquisition de Zogenix. Il y a également une augmentation relative à l'actif d'impôt différé enregistré sur les actifs acquis de Zogenix.

Les **passifs courants** se chiffrent à € 2 896 millions, soit une diminution de € 72 millions.

La **dette nette** de € 2 502 millions, contre € 860 millions à la fin décembre 2021, est principalement le résultat de la rentabilité sous-jacente nette, de l'acquisition de Zogenix et du paiement du dividende sur les résultats de 2021. Le ratio dette nette / EBITDA ajusté est de 1,55 au 30 juin 2022.

commerciales et autres dettes et au fonds de roulement négatif de Zogenix.

Les flux de trésorerie provenant des activités d'investissement ont représenté une sortie de trésorerie de € 1 374 millions, contre une sortie de trésorerie de € 174 millions en juin 2021, ce qui est principalement lié à l'acquisition de Zogenix.

Le flux de trésorerie provenant des activités de financement présente une entrée de trésorerie de € 216 millions, qui comprend le produit du crédit à terme de US\$ 800 millions compensé par le dividende versé

aux actionnaires d'UCB (€ -247 millions) et le remboursement des obligations convertibles de premier rang émises par Zogenix (€ -261 millions).

1.13. Prévisions financières 2022 confirmées

UCB a mis à jour ses prévisions financières 2022 le 24 juin 2022. Les prévisions actualisées sont confirmées :

UCB vise un chiffre d'affaires de l'ordre de € 5,30 - 5,40 milliards, sur la base d'une croissance continue des produits clés et en tenant compte des impacts de la perte d'exclusivité de VIMPAT® aux États-Unis (depuis mars) et en Europe (depuis septembre) et de la forte concurrence des génériques d'E KEPPRA® au Japon depuis janvier.

UCB continue à investir dans la recherche et le développement pour faire progresser son pipeline de développement au stade avancé et de préparer les lancements à venir afin d'offrir de nouvelles solutions aux patients. La rentabilité sous-jacente, ou EBITDA

ajusté, devrait se situer entre 21 % et 22 % du chiffre d'affaires, reflétant ainsi la poursuite des niveaux d'investissement en recherche et développement et en marketing et ventes. Le résultat de base par action devrait dès lors se situer entre € 3,70 et € 4,00 sur une moyenne de 189 millions d'actions en circulation.

Les chiffres des prévisions financières actualisées pour 2022 mentionnées ci-dessus sont calculés sur la même base que les chiffres réels pour 2021 ; ils ont été étendus par la consolidation de l'acquisition de Zogenix.

2. États financiers consolidés

2.1. Compte de résultat consolidé abrégé

Pour le semestre clôturé le 30 juin
€ millions

	Note	2022 Révisé	2021 Révisé
ACTIVITÉS POURSUIVIES			
Ventes nettes	3.8	2 705	2 651
Produits et charges des redevances		45	40
Autres produits		175	87
Chiffre d'affaires	3.10	2 925	2 778
Coût des ventes		- 845	- 689
Marge brute		2 080	2 089
Frais commerciaux		- 730	- 606
Frais de recherche et développement		- 798	- 753
Frais généraux et administratifs		- 115	- 98
Autres produits / charges (-) opérationnels	3.13	114	50
Résultat opérationnel avant dépréciation, restructuration et autres produits et charges		551	682
Dépréciation des actifs non financiers	3.14	0	0
Frais de restructuration	3.15	- 9	- 10
Autres produits / charges (-)	3.16	- 52	6
Résultat opérationnel		490	678
Produits financiers	3.17	39	55
Charges financières	3.17	- 48	- 90
Charges financières nettes (-)	3.17	- 9	- 35
Part de résultat / perte (-) des entreprises associées		0	0
Résultat avant impôts		481	643
Charge d'impôt sur le résultat	3.18	- 82	- 76
Résultat provenant des activités poursuivies		399	567
ACTIVITÉS ABANDONNÉES			
Résultat / perte (-) des activités abandonnées	3.12	0	4
RÉSULTAT		399	571
Attribuable aux :			
Actionnaires d'UCB SA		399	571
Participations ne donnant pas la contrôle		0	0
RÉSULTAT DE BASE PAR ACTION (€)¹			
Des activités poursuivies		2,10	3,00
Des activités abandonnées		0	0,02
Résultat de base total par action		2,10	3,02
RÉSULTAT DILUÉ PAR ACTION (€)²			
Des activités poursuivies		2,05	2,92
Des activités abandonnées		0	0,02
Résultat dilué total par action		2,05	2,94

¹Le nombre moyen pondéré d'actions émises au cours de la période intermédiaire qui a servi au calcul du résultat de base par action est de 189 800 756 (2021 : 188 862 757).

²Le nombre moyen pondéré d'actions émises au cours de la période intermédiaire qui a servi au calcul du résultat de base par action dilué est de 194 962 411 (2021 : 194 427 822).

2.2. État consolidé abrégé du résultat global

Pour le semestre clôturé le 30 juin
€ millions

	2022 Révisé	2021 Révisé
RÉSULTAT DE L'EXERCICE	399	571
Autres éléments du résultat global		
Éléments pouvant être reclassés dans le compte de résultat durant les exercices ultérieurs :		
- Gain net / perte nette (-) sur les actifs financiers évalués à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global (FVOCI)	21	39
- Écart dû à la conversion de devises étrangères	383	107
- Part effective des gains / pertes (-) sur les couvertures de flux de trésorerie	- 36	- 69
- Impôt sur le revenu relatif aux autres éléments du résultat global pouvant être reclassés dans le compte de résultat durant les exercices ultérieurs	17	8
Éléments ne pouvant pas être reclassés dans le compte de résultat durant les exercices ultérieurs :		
- Réévaluation de l'obligation au titre des prestations définies	- 29	28
- Impôt sur le revenu relatif aux autres éléments du résultat global ne pouvant pas être reclassés dans le compte de résultat durant les exercices ultérieurs	4	- 1
Autre résultat global / perte (-) de l'exercice, après impôts	360	112
Total du résultat global de l'exercice, après impôts	759	683
Attribuable aux :		
Actionnaires d'UCB SA	759	683
Participations ne donnant pas la contrôle	0	0
Total du résultat global de l'exercice, après impôts	759	683

2.3. État consolidé abrégé de la situation financière

€ millions	Note	30 juin 2022 Révisé	31 déc. 2021 Audité
ACTIFS			
Actifs non courants			
Immobilisations incorporelles	3.19	5 139	3 159
Goodwill	3.20	5 534	5 173
Immobilisations corporelles	3.21	1 385	1 275
Impôts différés actifs		731	692
Actifs financiers et autres actifs courants (y compris instruments financiers dérivés)	3.22	260	201
Total des actifs non courants		13 049	10 500
Actifs courants			
Stocks	3.23	861	878
Créances commerciales et autres créances		1 324	1 239
Créances fiscales		84	51
Actifs financiers et autres actifs courants (y compris instruments financiers dérivés)	3.22	475	273
Trésorerie et équivalents de trésorerie		515	1 263
Groupe d'actifs classifié comme détenus en vue de la vente		0	6
Total des actifs courants		3 259	3 710
Total de l'actif		16 308	14 210
CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS			
Capitaux propres			
Capital et réserves attribuables aux actionnaires d'UCB	3.24	8 917	8 386
Participations ne donnant pas la contrôle		0	0
Total des capitaux propres		8 917	8 386
Passifs non courants			
Emprunts	3.25	2 128	1 252
Obligations	3.26	761	816
Autres dettes financières (y compris instruments financiers dérivés)	3.27	84	13
Impôts différés passifs		539	191
Avantages au personnel		364	315
Provisions	3.28	218	188
Dettes commerciales et autres dettes		253	86
Dettes fiscales		148	139
Total des passifs non courants		4 495	3 000
Passifs courants			
Emprunts	3.25	128	55
Obligations	3.26	0	0
Autres dettes financières (y compris instruments financiers dérivés)	3.27	285	100
Provisions	3.28	116	83
Dettes commerciales et autres dettes		2 340	2 555
Dettes fiscales		27	31
Groupe de passifs classifié comme détenus en vue de la vente		0	0
Total des passifs courants		2 896	2 824
Total du passif		7 391	5 824
Total des capitaux propres et du passif		16 308	14 210

2.4. État consolidé abrégé des flux de trésorerie

Pour le semestre clôturé le 30 juin
€ millions

	Note	2022 Révisé	2021 Révisé
Résultat de l'exercice attribuable aux actionnaires d'UCB		399	571
Participations ne donnant pas la contrôle		0	0
Ajustement pour résultat (-) / perte des entreprises associées		0	0
Ajustement pour transactions sans impact de trésorerie	3.29	363	68
Ajustement pour éléments à présenter de manière distincte au titre de flux de trésorerie en provenance d'activités d'exploitation	3.29	82	77
Ajustement pour éléments à présenter au titre de trésorerie d'investissement ou en trésorerie de financement	3.29	19	32
Variation du besoin en fonds de roulement	3.29	- 299	- 225
Ajustement du fonds de roulement relatif aux acquisitions		- 63	0
Intérêts reçus		7	11
Flux de trésorerie provenant des opérations		509	534
Impôts sur le résultat payés durant la période		- 116	- 50
Flux de trésorerie net (-) / provenant des activités opérationnelles :		393	484
Des activités poursuivies		393	484
Des activités abandonnées		0	0
FLUX DE TRÉSORERIE NET PROVENANT DES ACTIVITÉS OPÉRATIONNELLES		393	484
Acquisition d'immobilisations incorporelles	3.19	- 50	- 61
Acquisition d'immobilisations corporelles	3.21	- 124	- 126
Acquisition de filiales, hors trésorerie acquise		-1 212	0
Acquisition d'autres participations		- 7	- 12
Sous-total acquisitions		-1 393	- 199
Cession d'immobilisations corporelles		0	1
Cession d'autres activités, hors trésorerie cédée		0	15
Cession d'autres investissements		18	9
Sous-total cessions		18	25
Flux de trésorerie net (-) / provenant des activités d'investissement :		-1 374	- 174
Des activités poursuivies		-1 374	- 174
Des activités abandonnées		0	0
FLUX DE TRÉSORERIE NET (-) / PROVENANT DES ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT		-1 374	- 174
Remboursement d'obligations (-)	3.26	- 261	- 204
Produits des dettes financières	3.25	771	0
Remboursements (-) des dettes financières	3.25	0	- 503
Remboursement des dettes résultant de contrats de location	3.25	- 22	- 20
Acquisition (-) d'actions propres		0	- 60
Dividendes payés aux actionnaires d'UCB, hors dividendes sur actions propres	3.32	- 247	- 240
Intérêts payés		- 25	- 42
Flux de trésorerie net (-) / provenant des activités de financement :		216	-1 069
Des activités poursuivies		216	-1 069
Des activités abandonnées		0	0
FLUX DE TRÉSORERIE NET (-) / PROVENANT DES ACTIVITÉS DE FINANCEMENT		216	-1 069
AUGMENTATION / DIMINUTION (-) NETTE DE LA TRÉSORERIE ET DES ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE		- 765	- 759
Des activités poursuivies		- 765	- 759
Des activités abandonnées		0	0
TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE AU DÉBUT DE L'EXERCICE		1 244	1 303
Effet des variations de change		- 8	- 3
TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE		471	541

2.5. État consolidé abrégé de l'évolution des capitaux propres

2022 - € millions	ATTRIBUÉS AUX ACTIONNAIRES D'UCB SA									
	Capital social et prime d'émission	Actions propres	Bénéfices reportés	Autres réserves	Écarts de conversion cumulés	Actifs financiers évalués à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global (FVOCI)	Couvertures de flux de trésorerie	Total	Participations ne donnant pas la contrôle	Total des capitaux propres
Solde au 1er janvier 2022	2 614	(395)	6 294	(56)	(92)	59	(38)	8 386	-	8 386
Résultat de l'exercice	-	-	399	-	-	-	-	399	-	399
Autre résultat global / perte (-)	-	-	-	(25)	383	24	(22)	360	-	360
Résultat global total	-	-	399	(25)	383	24	(22)	759	-	759
Dividendes	-	-	(247)	-	-	-	-	(247)	-	(247)
Paiements fondés sur des actions	-	-	42	-	-	-	-	42	-	42
Transfert dans les réserves	-	86	(86)	-	-	-	-	-	-	-
Actions propres	-	(23)	-	-	-	-	-	(23)	-	(23)
Solde au 30 juin 2022	2 614	(332)	6 402	(81)	291	83	(60)	8 917	-	8 917

2021 - € millions	ATTRIBUÉS AUX ACTIONNAIRES D'UCB SA									
	Capital social et prime d'émission	Actions propres	Bénéfices reportés	Autres réserves	Écarts de conversion cumulés	Actifs financiers évalués à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global (FVOCI)	Couvertures de flux de trésorerie	Total	Participations ne donnant pas la contrôle	Total des capitaux propres
Solde au 1er janvier 2021	2 614	(393)	5 463	(144)	(372)	38	65	7 271	1	7 272
Résultat de l'exercice	-	-	571	-	-	-	-	571	-	571
Autre résultat global / perte (-)	-	-	-	27	107	30	(51)	113	-	113
Résultat global total	-	-	571	27	107	30	(51)	684	-	684
Dividendes	-	-	(240)	-	-	-	-	(240)	-	(240)
Paiements fondés sur des actions	-	-	40	-	-	-	-	40	-	40
Transfert dans les réserves	-	63	(63)	-	-	-	-	-	-	-
Actions propres	-	(85)	-	-	-	-	-	(85)	-	(85)
Transfert entre les autres éléments du résultat global et les réserves	-	-	-	2	-	(2)	-	-	-	-
Mouvement sur les participations ne donnant pas la contrôle	-	-	-	1	-	-	-	1	(1)	-
Solde au 30 juin 2021	2 614	(415)	5 771	(114)	(265)	66	14	7 671	-	7 671

3. Notes aux états financiers consolidés

3.1. Informations générales

UCB SA (ci-après UCB ou la Société) est, avec ses filiales (conjointement le Groupe), un leader mondial en biopharmacie spécialisé dans les maladies graves relevant de deux domaines thérapeutiques, à savoir la neurologie et l'immunologie.

La présente information financière intermédiaire consolidée abrégée de la Société relative au premier semestre et clôturée au 30 juin 2022 (ci-dessous dénommée la « période intermédiaire ») englobe la société et ses filiales. Au sein du Groupe, UCB Pharma SA, UCB Biopharma SRL, UCB S.R.O. et UCB Inc., des filiales entièrement détenues par le Groupe, ont des succursales. UCB Pharma SA et UCB Biopharma SRL ont des succursales au Royaume-Uni ; UCB S.R.O. et UCB Inc. ont, respectivement, des

succursales en Slovaquie et à Porto Rico. Ces succursales sont intégrées dans leurs comptabilités.

UCB SA, la Société mère, est une société anonyme constituée et domiciliée en Belgique. Le siège social est établi à Allée de la Recherche, 60, B-1070 Bruxelles, Belgique. UCB SA est cotée en bourse sur Euronext Bruxelles. Le Conseil d'Administration a approuvé la présente information financière consolidée abrégée en vue de sa publication le 28 juillet 2022. Cette information financière intermédiaire consolidée abrégée a été vérifiée, mais n'est pas auditée.

Les états financiers consolidés du Groupe relatifs à l'exercice clôturé au 31 décembre 2021 peuvent être consultés sur le site web d'UCB.

3.2. Base de préparation de l'information financière

Cette information financière intermédiaire consolidée abrégée a été établie conformément à la norme « International Accounting Standard 34 » (IAS – Information financière intermédiaire), telle qu'adoptée par l'Union européenne.

Cette information financière intermédiaire consolidée abrégée ne comprend pas toutes les informations requises pour l'établissement d'états financiers annuels

complets et doit être lue conjointement avec les états financiers consolidés du Groupe pour l'exercice clôturé le 31 décembre 2021 qui ont été établis conformément aux normes IFRS.

Sauf indication contraire, cette information financière intermédiaire consolidée abrégée est présentée en euros (€), et toutes les valeurs sont arrondies au million le plus proche.

3.3. Implications de l'invasion par la Russie de l'Ukraine sur la position et la performance financière et les flux de trésorerie d'UCB

Depuis le début de l'invasion de l'Ukraine par la Russie en 2022, UCB a continué à apporter des médicaments aux patients atteints de maladies graves en Ukraine et en Russie. Guidée par son objectif de créer de la valeur pour les patients, aujourd'hui et à l'avenir, et par sa volonté de contribuer à un monde plus inclusif et durable, UCB est déterminée à limiter l'impact de cette guerre malheureuse sur ses employés, ses patients et leurs communautés respectives.

UCB se sent investie de la responsabilité de fournir des médicaments aux personnes vivant en Ukraine et en Russie, peu importe la difficulté des circonstances. UCB fait tout ce qui est en son pouvoir pour que les patients aient accès à leurs médicaments. En raison de la perturbation des chaînes d'approvisionnement, ceci est extrêmement difficile. Malgré cela, UCB continue à rechercher des solutions pour assurer la disponibilité de ses médicaments dans la région, à court et à plus long

terme. Jusqu'à présent, UCB a fait un don de 1,6 million de doses d'antiépileptiques et de 35 000 doses quotidiennes d'antihistaminiques.

Pour soutenir les efforts humanitaires, UCB a fait don de € 300 000 au Comité international de secours allemand et à la Croix-Rouge belge, dont 150 000 pour trois ambulances, et n'a pas fait de demande de récupération sur les impôts pour les € 300 000. UCB réfléchit également à la manière dont nous pouvons soutenir les communautés de la région et les personnes qui ont fui vers des lieux plus sûrs à plus long terme, par le biais du UCB Community Health Fund.

UCB continue d'apporter des médicaments aux patients en Russie, mais a revu la manière dont ses activités sont menées dans ce pays. Les bénéfices générés en Russie seront reversés au Comité international de secours allemand et à la Croix-Rouge internationale belge pour aider la population ukrainienne. Pour ce don,

une provision d'un montant de € 4 millions (voir note 3.13) a été constituée dans les états financiers consolidés au 30 juin 2022.

UCB a déjà cessé de recruter de nouveaux patients et ne lance pas de nouveaux sites ou essais cliniques en Russie. UCB n'entreprend plus d'activités de marketing et d'événements médicaux et étudie d'autres mesures visant à soutenir les sanctions américaines, britanniques et européennes. Ces sanctions sont contrôlées quotidiennement par l'équipe de conformité du commerce international (Global Trade Compliance) et les restrictions nécessaires sont mises en œuvre en temps utile par les différents départements concernés.

UCB a suspendu ses activités commerciales en Ukraine pendant un certain temps, mais celles-ci devraient reprendre au cours du second semestre de l'année.

Il n'y a pas d'impact matériel direct ou indirect de l'invasion de l'Ukraine par la Russie ni des sanctions imposées sur l'orientation et les objectifs stratégiques, les opérations, la performance et la position financières et les flux de trésorerie du groupe UCB.

Le chiffre d'affaires n'a pas été matériellement affecté. Il n'y a pas eu de perturbations majeures dans les chaînes d'approvisionnement du Groupe et/ou d'incertitudes concernant la production.

Aucun risque principal ni aucune incertitude supplémentaire n'ont été identifiés à la suite de l'invasion de l'Ukraine par la Russie et des événements connexes.

Aucun risque significatif d'ajustement matériel de la valeur comptable des actifs et des passifs n'est apparu.

Il n'y a pas d'estimations importantes ou d'incertitudes significatives concernant les états financiers consolidés d'UCB au 30 juin 2022 en raison de la situation en Ukraine et il n'y a pas de risque de continuité d'exploitation pour le Groupe UCB.

Il n'y a pas d'augmentation significative du risque de crédit due à l'effet des événements induits par l'invasion et il n'y a pas d'impact significatif sur la mesure des pertes sur créances attendues (PCA) compte tenu des informations prospectives. Les ventes sont toujours couvertes par une assurance de crédit, et il n'y a pour l'instant aucun problème de recouvrement des liquidités, mais les niveaux de liquidités sont limités au minimum dans les filiales russes.

Il n'y a pas de montant significatif de soldes de trésorerie ni d'équivalents de trésorerie qui ne soient pas disponibles à l'utilisation par le Groupe. Il n'y a pas d'exposition significative au risque de liquidité et de change, et aucun impact important sur les sensibilités connexes en ce qui concerne les investissements d'UCB affectés par l'invasion de l'Ukraine par la Russie. Il n'y a pas d'impact sur les relations de comptabilité de couverture d'UCB.

L'invasion n'a pas eu d'impact majeur sur la situation de liquidité du Groupe UCB. La stratégie de gestion du risque de liquidité est toujours adéquate et appropriée et n'a pas été modifiée.

UCB a évalué que ni les effets directs ni les effets indirects de l'invasion de l'Ukraine par la Russie ne constituent une indication qu'un ou plusieurs actifs dans le cadre de la norme IAS 36 peuvent être dépréciés.

Les informations relatives aux analyses de sensibilité publiées dans les états financiers consolidés annuels pour l'exercice clos le 31 décembre 2021 ne nécessitent pas de mise à jour importante en raison de l'invasion de l'Ukraine par la Russie et des événements connexes.

L'invasion de l'Ukraine par la Russie a eu un impact sur les taux d'intérêt et les tendances d'inflation. Par conséquent, le taux d'actualisation utilisé pour déterminer la valeur recouvrable a été mis à jour pour refléter ces développements, mais n'a pas entraîné de changements significatifs par rapport aux derniers tests effectués.

À la suite de l'invasion ou des sanctions imposées, il n'y a pas de changement dans les faits, et les circonstances qui pourrait limiter de manière significative la capacité d'UCB à exercer ses droits ou ses dispositions de gouvernance à l'égard de sa filiale russe ou ukrainienne.

À l'heure actuelle, les impacts directs et/ou indirects futurs attendus de l'invasion de l'Ukraine par la Russie et des sanctions imposées sur les performances financières, la situation financière et les flux de trésorerie d'UCB, ainsi que les risques associés, sont évalués comme non significatifs, mais UCB surveillera en permanence les impacts potentiels.

UCB n'a pas demandé et n'envisage pas de demander des mesures de soutien public. UCB n'a pas l'intention de changer matériellement sa stratégie de couverture des risques pour faire face aux impacts directs ou indirects de l'invasion de l'Ukraine par la Russie.

3.4. Impact actuel et anticipé de la situation COVID-19 sur la position et la performance financières et les flux de trésorerie d'UCB

UCB a pris des mesures pour protéger la santé et le bien-être de ses collaborateurs et de ses autres parties prenantes clés, plus particulièrement ses patients, tout en assurant la continuité de ses principales activités opérationnelles.

L'impact direct de la pandémie COVID-19 sur la position et la performance financières et les flux de trésorerie d'UCB est restreint.

La pandémie COVID-19 n'a pas impacté matériellement le chiffre d'affaires du groupe UCB en 2022.

Les chaînes d'approvisionnement et/ou de production n'ont pas été interrompues. Le réseau mondial de production et de distribution d'UCB est resté entièrement opérationnel et en contact permanent avec son réseau mondial de principaux fournisseurs, partenaires de production et distributeurs afin d'identifier les éventuels risques et de prendre les mesures adéquates pour éviter toute rupture. Aucune rupture d'approvisionnement des produits d'UCB n'est actuellement envisagée. UCB continuera de prendre les mesures nécessaires pour garantir l'approvisionnement fiable de ses médicaments parallèlement à l'évolution de la situation mondiale.

En 2022, le calendrier du programme de développement clinique d'UCB n'a subi aucun retard du fait de la COVID-19. Le dernier pipeline et ses calendriers sont indiqués à la section consacrée aux Événements marquants de l'exercice. UCB continuera de surveiller l'impact de la COVID-19 sur toutes les études cliniques en cours et mettra en place les aménagements nécessaires.

UCB n'a pas introduit de demande d'allègement ou d'aide publique auprès des gouvernements ou d'autres institutions publiques. La situation COVID-19 n'a pas considérablement impacté les impôts d'UCB, mais UCB continue de surveiller les éventuels impacts.

UCB n'a pas bénéficié de concessions en matière de location liées à la COVID-19. Par conséquent, il n'y a pas d'impact sur la comptabilisation des contrats de

location découlant des modifications par l'IASB de la norme IFRS 16.

UCB a estimé que la situation liée à la COVID-19 n'a, à ce jour, pas indiqué une dépréciation des actifs et a dès lors conclu qu'aucun des indicateurs de dépréciation repris dans la norme IAS 36 n'a été observé. Aucun risque significatif d'ajustement matériel de la valeur comptable des actifs et des passifs n'est apparu à la suite de la pandémie de COVID-19.

UCB utilise une matrice provisionnelle afin de déterminer les pertes sur créances attendues (PCA) sur la durée de vie. Néanmoins, dans l'éventualité d'une indication ou d'une preuve de dépréciation pour une créance spécifique, cette créance sera dépréciée pour le montant des PCA sur la durée de vie. Des informations prospectives ont été intégrées dans l'estimation PCA et les hypothèses utilisées dans le modèle PCA n'ont pas changé de manière significative au cours de la période. Jusqu'à présent, rien n'indique que la pandémie de COVID-19 aura un impact sur la durée de vie des PCA pour les créances. Aucune dépréciation de créances spécifiques résultant de la pandémie n'a été comptabilisée.

La pandémie COVID-19 n'a pas eu d'impact majeur sur la situation de liquidité du groupe UCB. La stratégie de gestion du risque de liquidité est suffisante et appropriée et n'a pas été modifiée. En outre, UCB n'a pas modifié ses pratiques de gestion des risques de crédit en raison de la pandémie de COVID-19.

Il n'y a aucun risque financier en cette fin de période de rapport intermédiaire qui était totalement ou partiellement inconnu ou non pertinent à la fin de la dernière période de rapport annuel. L'accès d'UCB au financement au titre de ses facilités de crédit existantes n'a pas été affecté par l'épidémie COVID-19. Il n'y a eu aucune modification des conditions d'emprunt ou autres passifs financiers au cours de la période de reporting.

La capacité d'UCB à poursuivre ses activités n'est pas en cause.

3.5. Règles comptables

Les règles comptables adoptées lors de la préparation de l'information financière intermédiaire consolidée abrégée sont identiques à celles qui sont utilisées pour l'établissement des états financiers consolidés annuels du Groupe pour l'exercice clôturé le 31 décembre 2021.

UCB possède une filiale en Turquie, UCB Pharma A.S., dont la monnaie fonctionnelle est la lire turque, qui est la

monnaie d'une économie hyperinflationniste. L'actif, le passif, les éléments de capitaux propres, les produits et les charges d'UCB Pharma A.S. n'ont pas été retraités conformément à la norme IAS 29 Hyperinflation avant d'être inclus dans les états financiers consolidés d'UCB au 30 juin 2022, car UCB a évalué l'impact du retraitement comme étant non significatif. Conformément aux méthodes comptables d'UCB, telles

que présentées dans le rapport annuel intégré 2021, les actifs et les passifs d'UCB Pharma A.S. sont convertis au taux en vigueur au 30 juin 2022. Les produits et les charges sont convertis au taux de change moyen de juin 2022.

L'impact de la décision du Comité d'interprétation IFRS de mars 2021 relative aux coûts de configuration ou de personnalisation dans un accord de « cloud computing » est toujours en cours d'analyse par UCB. Le résultat de cette analyse est attendu avant la fin de l'année et pourrait entraîner un impact sur le compte de résultat.

3.6. Estimations

L'établissement de cette information financière intermédiaire consolidée abrégée impose à la direction de procéder à des estimations et des hypothèses qui affectent l'application des règles comptables ainsi que les montants déclarés pour les actifs, les passifs, les produits et les charges.

Les estimations importantes faites par la direction lors de l'application des règles comptables du Groupe et les

3.7. Gestion des risques financiers

Facteurs de risques financiers

Le Groupe est exposé à une série de risques financiers résultant de ses opérations sous-jacentes et de ses activités financières d'entreprise. Ces risques financiers comprennent principalement le risque du marché (y compris le risque de change, le risque d'intérêt et le risque de prix), le risque de crédit et le risque de liquidité. La présente information financière intermédiaire consolidée abrégée ne contient pas toutes les informations sur la gestion du risque financier et toutes les informations requises pour l'établissement des états financiers annuels et ils doivent être lus conjointement avec les états financiers annuels du Groupe pour l'exercice clôturé au 31 décembre 2021.

Risque de liquidité

Le risque de liquidité est le risque que le Groupe ne soit pas en mesure d'exécuter ses obligations financières à leur échéance. L'approche du Groupe en matière de gestion de la liquidité consiste à s'assurer, dans la mesure du possible, qu'il disposera toujours de suffisamment de liquidités pour faire face à ses engagements à échéance, sans encourir de pertes inacceptables ou porter atteinte à la réputation du Groupe.

Nouvelles normes et normes modifiées adoptées par le Groupe

Une série de modifications des normes sont obligatoirement adoptées pour la première fois au titre de l'exercice ouvert le 1er janvier 2022. Cependant, le Groupe ne doit pas modifier ses méthodes comptables ni procéder à des ajustements rétroactifs à la suite de l'adoption de ces modifications des normes.

Impact des normes publiées, mais non appliquées par le Groupe

Il n'y a aucune norme ou modification de norme n'étant pas encore en vigueur qui pourrait avoir une incidence notable sur les états financiers consolidés du Groupe.

principales sources d'incertitude d'estimation prises en compte sont identiques, pour l'établissement de cette information financière intermédiaire consolidée abrégée, à celles qui ont été appliquées pour les états financiers consolidés annuels de l'exercice clôturé au 31 décembre 2021.

En comparaison avec la fin de l'année, aucun changement matériel n'est intervenu dans les flux de trésorerie non actualisés contractuels pour couvrir des engagements financiers.

Estimation de la juste valeur

La norme IFRS 7 régit les informations à fournir pour les évaluations de la juste valeur par niveau, suivant la hiérarchie suivante :

- Niveau 1 : cours de bourse (non ajustés) sur les marchés actifs pour des actifs ou passifs identiques ;
- Niveau 2 : autres techniques pour lesquelles toutes les données ayant un impact significatif sur la juste valeur enregistrée sont observables, directement ou indirectement ;
- Niveau 3 : techniques utilisant des données ayant un impact significatif sur la juste valeur enregistrée, non fondées sur des données observables.

Toutes les évaluations de juste valeur indiquées sont des évaluations récurrentes, à l'exception de la juste valeur des actifs et passifs acquis avec Zogenix et des passifs éventuels liés à l'acquisition de Zogenix (voir Note 3.11).

Le tableau ci-dessous présente les actifs et les passifs financiers du Groupe, évalués à la juste valeur au 30 juin 2022 et au 31 décembre 2021 et regroupés en accord avec la hiérarchie de la juste valeur. Ces tableaux ne comprennent que les évaluations de juste valeur récurrentes. Pour les évaluations de juste valeur non récurrentes, se reporter à la Note 3.11.

Actifs financiers évalués à la juste valeur

€ millions	NIVEAU 1	NIVEAU 2	NIVEAU 3	TOTAL
30 juin 2022				
Actifs financiers				
Actifs financiers évalués à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global (FVOCI)				
Titres de participation	193	0	0	193
Actifs financiers dérivés				
Contrats de change à terme – couvertures des flux de trésorerie	0	25	0	25
Contrats de change à terme – juste valeur via le compte de résultat	0	150	0	150
Options de change – couvertures d'investissements nets	0	67	0	67
Dérivés de taux d'intérêt – couvertures des flux de trésorerie	0	24	0	24
Dérivés de taux d'intérêt – juste valeur via le compte de résultat	0	3	0	3

€ millions	NIVEAU 1	NIVEAU 2	NIVEAU 3	TOTAL
31 décembre 2021				
Actifs financiers				
Actifs financiers évalués à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global (FVOCI)				
Titres de participation	179	0	0	179
Actifs financiers dérivés				
Contrats de change à terme – couvertures des flux de trésorerie	0	11	0	11
Contrats de change à terme – juste valeur via le compte de résultat	0	50	0	50
Dérivés de taux d'intérêt – couvertures des flux de trésorerie	0	1	0	1
Dérivés de taux d'intérêt – juste valeur via le compte de résultat	0	8	0	8

Passifs financiers évalués à la juste valeur

€ millions	NIVEAU 1	NIVEAU 2	NIVEAU 3	TOTAL
30 juin 2022				
Passifs financiers				
Passifs financiers dérivés				
Contrats de change à terme – couvertures des flux de trésorerie	0	140	0	140
Contrats de change à terme – juste valeur via le compte de résultat	0	96	0	96
Options de change - juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global	0	67	0	67
Dérivés de taux d'intérêt – couvertures des flux de trésorerie	0	1	0	1
Dérivés de taux d'intérêt – juste valeur via le compte de résultat	0	65	0	65

€ millions	NIVEAU 1	NIVEAU 2	NIVEAU 3	TOTAL
31 décembre 2021				
Passifs financiers				
Passifs financiers dérivés				
Contrats de change à terme – couvertures des flux de trésorerie	0	69	0	69
Contrats de change à terme – juste valeur via le compte de résultat	0	29	0	29
Options de change - juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global	0	0	0	0
Dérivés de taux d'intérêt – couvertures des flux de trésorerie	0	0	0	0
Dérivés de taux d'intérêt – juste valeur via le compte de résultat	0	12	0	12

Durant la période intermédiaire, il n'y a pas eu de transferts entre évaluations de la juste valeur de niveau 1 et de niveau 2, ni vers et hors des évaluations de niveau 3.

Les évaluations de la juste valeur de niveau 2 sont réalisées en utilisant soit la méthode dite des flux de trésorerie actualisés, soit la méthode dite de « Black-Scholes » (pour les options sur taux de change) ainsi que des données de marché disponibles publiquement. Les techniques d'évaluation restent inchangées depuis décembre 2021 (voir Note 5.5 du Rapport annuel 2021).

3.8. Informations par segment

Les activités du Groupe sont composées d'un seul segment d'activité : la biopharmacie.

Il n'y a pas d'autre catégorie significative, tant sur le plan individuel que global. Les « Chief Operating Decision Makers », à savoir les membres du Comité Exécutif, vérifient les résultats et les plans opérationnels, et décident de l'affectation des ressources à l'échelle de l'entreprise. C'est pourquoi UCB se compose d'un seul segment.

Les informations à fournir à l'échelle du Groupe concernant les ventes de produits, les zones géographiques et le chiffre d'affaires généré par les principaux clients sont présentées comme suit.

Informations relatives aux ventes de produits

Pour le semestre clôturé le 30 juin € millions	2022 Révisé	2021 Révisé
CIMZIA®	994	873
VIMPAT®	744	735
KEPPRA® (y compris KEPPRA® XR)	380	485
NEUPRO®	155	158
BRIVIACT®	225	166
XYZAL®	32	33
ZYRTEC® (y compris ZYRTEC-D®/CIRRUS®)	50	45
NAYZILAM®	36	21
EVENITY®	9	4
BIMZELX®	10	0
FINTEPLA®	35	0
Autres produits	90	90
Instruments de couverture désignés reclassés en ventes nettes	- 56	40
Total des ventes nettes	2 705	2 651

Conversion de devises étrangères

Les principaux cours de change suivants ont été utilisés dans le cadre de l'établissement de la présente information financière intermédiaire consolidée abrégée :

	Taux de clôture		Taux moyen	
	30 juin 2022	31 déc. 2021	30 juin 2022	30 juin 2021
USD	1,048	1,139	1,092	1,205
JPY	142,220	130,980	134,108	129,788
GBP	0,861	0,841	0,842	0,868
CHF	1,000	1,038	1,032	1,094

Informations par marché géographique

Le tableau ci-dessous présente les ventes nettes sur chaque marché géographique où les clients sont établis :

Pour le semestre clôturé le 30 juin € millions	2022 Révisé	2021 Révisé
États-Unis	1 523	1 364
Japon	171	284
Europe – autres (Belgique exclue)	176	165
Allemagne	167	162
Espagne	113	101
France (y compris les territoires d'outre-mer)	90	85
Italie	85	82
Chine	90	60
Royaume-Uni et Irlande	78	76
Belgique	24	22
Autres pays	245	210
Instruments de couverture désignés reclassés en ventes nettes	- 56	40
Total des ventes nettes	2 705	2 651

Le tableau ci-dessous présente les immobilisations corporelles sur chaque marché géographique où ces actifs sont situés.

Pour le semestre clôturé le 30 juin € millions	2022 Révisé	2021 Audité ¹
Belgique	686	609
Suisse	258	259
États-Unis	184	184
Royaume-Uni et Irlande	171	131
Japon	21	25
Chine	22	23
Allemagne	20	21
Autres pays	22	23
Total	1 385	1 275

¹ La date de clôture pour la période comparable est le 31 décembre 2021.

Informations sur les principaux clients

UCB a 1 gros client qui représente plus de 18 % du total des ventes nettes à la fin de juin 2022.

Aux États-Unis, les ventes à trois grossistes ont représenté environ 75 % des ventes dans ce pays (juin 2021 : 80 %).

3.9. Caractère saisonnier des opérations

Le chiffre d'affaires du Groupe dans le segment biopharmaceutique inclut le chiffre d'affaires saisonnier provenant de la franchise « allergie » et fluctue en fonction de la rigueur des différentes saisons de pollinisation dans les différentes zones géographiques où le Groupe exerce ses activités.

Toutefois, les différents effets ne montrent, sur une base consolidée, aucune tendance saisonnière systématique ou facilement prévisible.

3.10. Produits des activités ordinaires tirés de contrats conclus avec des clients

Le Groupe a identifié les montants suivants relatifs au chiffre d'affaires dans les états financiers consolidés :

Pour le semestre clôturé le 30 juin € millions	2022 Révisé	2021 Révisé
Produits des activités ordinaires tirés de contrats conclus avec des clients	2 910	2 767
Chiffre d'affaires provenant des accords où les risques et les avantages sont partagés	15	11
Produits totaux	2 925	2 778

Désagrégation des produits des activités ordinaires tirés de contrats conclus avec des clients :

Pour le semestre clôturé le 30 juin € millions	RÉEL		MOMENT DE LA COMPTABILISATION DES PRODUITS			
	2022	2021	2022		2021	
			À un moment donné	Au cours d'une certaine période	À un moment donné	Au cours d'une certaine période
Ventes nettes aux États-Unis	1 523	1 364	1 523	0	1 364	0
CIMZIA®	644	553	644	0	553	0
VIMPAT®	520	534	520	0	534	0
KEPPRA®	71	84	71	0	84	0
BRIVIACT®	174	124	174	0	124	0
NEUPRO®	46	48	46	0	48	0
NAYZILAM®	36	21	36	0	21	0
BIMZELX®	0	0	0	0	0	0
FINTEPLA®	33	0	33	0	0	0
Ventes nettes en Europe	732	694	732	0	694	0
CIMZIA®	209	208	209	0	208	0
VIMPAT®	155	141	155	0	141	0
KEPPRA®	105	110	105	0	110	0
NEUPRO®	83	82	83	0	82	0
BRIVIACT®	43	37	43	0	38	0
EVENITY®	9	4	9	0	4	0
BIMZELX®	9	0	9	0	0	0
FINTEPLA®	3	0	3	0	0	0
Marques établies	116	111	116	0	111	0
Ventes nettes dans les marchés internationaux	506	553	506	0	553	0
KEPPRA®	204	291	204	0	291	0
CIMZIA®	141	112	141	0	112	0
VIMPAT®	68	60	68	0	60	0
NEUPRO®	27	28	27	0	28	0
BRIVIACT®	8	5	8	0	5	0

BIMZELX®	1	0	1	0	0	0
FINTEPLA®	0	0	0	0	0	0
Marques établies	56	57	56	0	57	0
Ventes nettes avant couverture	2 761	2 611	2 761	0	2 611	0
Instruments de couverture désignés reclassés en ventes nettes	- 56	40	- 56	0	40	0
Total des ventes nettes	2 705	2 651	2 705	0	2 651	0
Produits et charges des redevances	45	40	45	0	40	0
Produits issus de la fabrication à façon	61	64	61	0	64	0
Produits issus des accords de licences (paiements initiaux, paiements d'étapes de développement, paiements d'étapes de ventes)	97	7	80	17	3	4
Produits issus de services et autres livraisons	2	5	2	0	2	3
Total des autres produits	160	76	143	17	69	7
Total des produits des activités ordinaires tirés de contrats conclus avec des clients	2 910	2 767	2 893	17	2 760	7

3.11. Regroupements d'entreprises

Acquisition de Zogenix, Inc.

Le 7 mars 2022, UCB a annoncé l'acquisition réussie de Zogenix pour un prix d'achat total (conformément à la norme IFRS 3) de € 1,5 milliard (à l'exclusion du règlement après clôture de la dette convertible dans une transaction séparée). UCB a acquis des actions de Zogenix pour un prix d'achat par action de US\$ 26,00 en espèces à la clôture, plus un certificat de valeur conditionnelle (CVC) pour un paiement potentiel en espèces de US\$ 2,00 en cas d'approbation par l'UE avant le 31 décembre 2023 de FINTEPLA® en tant que médicament orphelin pour le traitement du syndrome de Lennox-Gastaut (LGS). Suite à l'acquisition, Zogenix est devenue une filiale à 100 % d'UCB et les actions ordinaires de Zogenix seront retirées de la liste du NASDAQ Global Market. Zogenix est une société biopharmaceutique mondiale qui commercialise et développe des thérapies pour les maladies rares.

En acquérant Zogenix, UCB renforce sa stratégie de valeur durable pour le patient et son engagement continu à répondre aux besoins non satisfaits des personnes vivant avec l'épilepsie en se concentrant de plus en plus sur celles qui vivent avec des formes spécifiques ou rares d'épilepsie, pour lesquelles peu d'options existent. En complétant l'offre thérapeutique existante d'UCB, l'acquisition de Zogenix apporte à UCB un médicament approuvé pour une forme rare d'épilepsie et potentiellement mortelle chez le nourrisson et l'enfant, caractérisée par des crises fréquentes et sévères, résistantes aux traitements et particulièrement difficiles à traiter. Grâce à son expertise, son expérience et ses capacités mondiales, UCB prévoit d'accélérer l'accès des patients à ce traitement.

Cette acquisition s'inscrit dans la continuité des ambitions d'UCB en matière d'épilepsie, car elle fournit des médicaments qui complètent les traitements symptomatiques existants d'UCB, apportant une valeur significative et différenciée aux patients souffrant du syndrome de Dravet et, en cas d'approbation, des crises associées au syndrome de Lennox-Gastaut et potentiellement d'autres formes rares d'épilepsie. UCB apporte une présence mondiale bien établie, ainsi qu'une expertise approfondie en matière de recherche et de développement, de commerce, de médecine et de réglementation dans le domaine de l'épilepsie, qui sera utilisée pour faire progresser rapidement et optimiser la disponibilité de ces nouveaux traitements et toucher davantage de patients. Enfin, dernier point, mais non des moindres, cette acquisition permet d'améliorer le futur pipeline de l'épilepsie et les priorités stratégiques dans le domaine des maladies rares/orphelines, car le pipeline de Zogenix s'ajoutera au pipeline de l'épilepsie à court et à long terme d'UCB, et fournira des enseignements essentiels dans les écosystèmes de santé des maladies rares/orphelines. UCB verra la croissance de son activité augmenter, car FINTEPLA® a été lancé aux États-Unis et en Europe en 2020 et présente un potentiel important d'utilisation dans d'autres types de crises. L'acquisition contribuera à la croissance du chiffre d'affaires d'UCB à partir de la clôture et sera relative pour les bénéfices d'UCB en 2023.

Le prix d'achat total représente un montant de € 1 519 millions (US\$ 1 651 millions). UCB a conclu un nouvel accord d'emprunt pour financer partiellement le prix d'acquisition (voir Note 3.25).

Le prix d'achat se compose d'un paiement final de € 1 406 millions et d'une contrepartie conditionnelle

(certificat de valeur conditionnelle) pour un montant total de € 113 millions.

Chaque certificat de valeur conditionnelle par action (CVC) représente un droit contingent contractuel non transférable de recevoir un paiement en espèces de US\$ 2,00, sans intérêt et déduction faite de toute retenue fiscale applicable, si, et seulement si, au plus tard le 31 décembre 2023, la Commission européenne approuve le produit FINTEPLA® de Zogenix en tant que médicament orphelin pour le traitement des crises associées au syndrome de Lennox-Gastaut, suite à un avis rendu par le Comité des médicaments orphelins de l'Agence européenne des médicaments (« EMA ») recommandant que le chlorhydrate de *fenfluramine* pour

le traitement du syndrome de Lennox-Gastaut ne soit pas retiré du registre communautaire des médicaments orphelins.

La juste valeur de la contrepartie éventuelle est estimée à € 113 millions (US\$ 123 millions). La juste valeur tient compte de la probabilité et du calendrier présumés du franchissement des étapes réglementaires de l'accord. Il n'a pas été nécessaire d'apporter un changement quelconque à cette estimation depuis la date d'acquisition. Le passif est présenté dans les Autres montants à payer non courants, soit US\$ 123 millions.

Le tableau ci-après indique les montants provisoires pour les actifs nets et le goodwill comptabilisés à la date d'acquisition.

€ millions	Bilan d'ouverture initial	Ajustements en raison de l'allocation du prix d'achat initial	Bilan d'ouverture ajusté
Valeur totale de l'acquisition	1 519	0	1 519
Contrepartie versée au comptant	1 406		1 406
Contrepartie conditionnelle	113		113
Montants identifiés des actifs identifiables acquis et des passifs supposés	- 101	1 486	1 385
<i>Actifs non courants</i>			
Immobilisations incorporelles		1 846	1 846
Immobilisations corporelles (y compris actifs liés aux DU*)	16		16
Impôts différés actifs	23	60	83
Autres actifs non courants	2		2
<i>Actifs courants</i>			
Trésorerie	194		194
Autres actifs courants	50		50
<i>Passifs non courants</i>			
Impôts différés		420	420
Dettes et éléments assimilés à une dette	50		50
<i>Passifs courants</i>			
Dette et éléments assimilés à une dette à court terme	264		264
Montants à payer	72		72
Goodwill	1 620	-1 486	134

*actif lié aux DU = actif lié aux droits d'utilisation

L'état d'ouverture de la situation financière comprend un passif financier de US\$ 307 millions (€ 282 millions), dont US\$ 285 millions (€ 262 millions) à court terme et US\$ 22 millions (€ 20 millions) à long terme, qui correspond au montant principal de US\$ 230 millions de titres convertibles de premier rang à 2,75 % (échéance 2027), émises par Zogenix en 2020. Les titres sont évalués à la juste valeur à la date d'acquisition, qui reflète le règlement attendu des titres peu après la date d'acquisition (entre le 7 mars et le 11 avril 2022).

Les justes valeurs estimées principalement constituées d'immobilisations incorporelles, d'actifs d'impôts différés, de passifs d'impôts différés et de goodwill indiquées ci-dessus sont préliminaires et sont susceptibles de changer. Au fur et à mesure qu'UCB finalisera la juste valeur des actifs acquis et des passifs supposés, des ajustements supplémentaires du prix d'achat seront enregistrés pendant la période d'évaluation au cours de l'exercice 2022. Les estimations de la juste valeur sont basées sur une série complexe de jugements concernant des événements futurs et des incertitudes et

reposent largement sur des estimations et des hypothèses. Les jugements sur lesquels repose la détermination de la juste valeur estimée attribuée à chaque catégorie d'actifs acquis et de passifs supposés, ainsi que la durée de vie des actifs, peuvent avoir un impact important sur les résultats d'exploitation d'UCB. La finalisation de l'évaluation de la comptabilité d'acquisition entraînera un changement dans l'évaluation des actifs acquis et des passifs supposés, et peut avoir un impact important sur les résultats d'exploitation et la situation financière d'UCB.

Le Groupe a identifié et comptabilisé séparément (sur une base provisoire) des immobilisations incorporelles pour un montant total de € 1 846 millions. Ces immobilisations sont amorties linéairement à partir de l'acquisition jusqu'au moment de la perte d'exclusivité.

Aucun passif éventuel susceptible de satisfaire aux exigences de comptabilisation de la norme IFRS 3 n'a été identifié.

Le goodwill est attribuable aux synergies attendues avec les activités de recherche en biotechnologie d'UCB ainsi qu'avec la main-d'œuvre rassemblée. Le goodwill ne devrait pas faire l'objet d'une déduction fiscale.

Les coûts liés à l'acquisition, qui comprennent des frais juridiques et autres pour un montant de € 39 millions, ont été comptabilisés sous la rubrique Autres charges au cours de la période se terminant le 30 juin 2022. Ce paiement ne peut être considéré comme faisant partie de la contrepartie transférée aux vendeurs en échange du contrôle de Zogenix conformément aux dispositions de la norme IFRS 3 Regroupements d'entreprises.

Un chiffre d'affaires de € 37 millions est inclus dans le compte de résultat consolidé de la période de rapport depuis l'acquisition. À l'exception des coûts de transaction et d'acquisition, la perte de Zogenix incluse dans le compte de résultat consolidé de la période considérée depuis l'acquisition est de € 47 millions. Les montants de revenus et de pertes pour Zogenix en supposant que la date d'acquisition aurait été le 1er janvier 2022 n'auraient pas été sensiblement différents

de ce qui est actuellement inclus dans le compte de résultat consolidé.

Règlement post-acquisition des titres convertibles de Zogenix

Selon les termes du contrat obligataire (original) des titres convertibles, l'acquisition de Zogenix par UCB a constitué un changement fondamental « Make-Whole ». Ceci a entraîné un ajustement temporaire du taux de conversion applicable aux titres comme suit :

- Le taux de conversion en vigueur avant le 7 mars 2022 était de 41,1794 actions ordinaires de Zogenix pour US\$ 1 000 de montant en principal de titres.
- Un taux de conversion ajusté est applicable pour les titres convertis entre le 7 mars 2022 et le 11 avril 2022, soit 47,5994 unités immobilières de référence pour US\$ 1 000 de montant en principal de titres (ajustement temporaire en relation avec le changement fondamental « Make-Whole » conformément au § 5.07 du contrat obligataire (original)).
- Tout titre converti après le 11 avril 2022 - 17h00, heure de la ville de New York, sera réglé sur la base du taux de conversion non ajusté, c'est-à-dire 41,1794 unités immobilières de référence par US\$ 1 000 de montant en principal de titres.

Depuis le 7 mars 2022, l'unité immobilière de référence consiste en US\$ 26 en espèces plus un certificat de valeur conditionnelle.

Après la clôture de l'acquisition, tous les titres ont été convertis au taux de conversion ajusté de 47,5994 unités immobilières de référence pour US\$ 1 000 de montant en principal de titres, ce qui a entraîné une sortie de trésorerie de US\$ 285 millions et des CVC supplémentaires accordés aux détenteurs de titres, comptabilisés dans le bilan d'ouverture en tant que passif financier pour un montant de US\$ 22 millions.

3.12. Groupe d'actifs classé comme détenus en vue de la vente et activités abandonnées

Les actifs du groupe de cession classés comme détenus en vue de la vente au 30 juin 2022 et au 31 décembre 2021 sont principalement liés à la cession de produits secondaires de marques établies. Étant donné que toutes les autorisations de commercialisation n'ont pas encore été transférées à l'acquéreur, UCB est toujours propriétaire du stock pour ces produits secondaires de marques établies cédés dans certains

pays. Aucune dépréciation n'a été prise en compte sur ce stock.

Au 30 juin 2022, il n'y a pas d'opérations classées comme activités abandonnées. Le résultat des activités abandonnées au 30 juin 2021 correspond à une reprise des provisions restantes liées aux activités héritées du secteur Films.

3.13. Autres produits / charges (-) opérationnels

Les autres produits / charges (-) opérationnels s'élevaient à € 114 millions de produits pour la période intermédiaire (juin 2021 : € 50 millions de produits). Le Groupe a comptabilisé des subventions gouvernementales (€ 5 millions) et a reconnu une provision pour un don fait à l'Ukraine (€ -4 millions).

Le bénéfice résultant de l'accord de collaboration conclu avec Amgen pour le développement et la commercialisation d'EVENTY® s'élève à € 108 millions.

En 2021, le Groupe a comptabilisé des subventions gouvernementales (€ 7 millions) et des pertes de valeur sur les immobilisations incorporelles en raison de l'arrêt de projets (€ -6 millions). Des provisions supplémentaires ont été comptabilisées pour € 3 millions et étaient principalement liées aux risques de TVA.

Le bénéfice résultant de l'accord de collaboration conclu avec Amgen pour le développement et la commercialisation d'EVENTY® s'élevait à € 55 millions.

3.14. Dépréciation des actifs non financiers

À la fin de chaque période de rapport, la direction examine s'il y a matière à déprécier la valeur d'un actif. S'il y a matière à régularisation, la direction estime alors le montant récupérable de l'actif et détermine si une perte de valeur doit être prise en compte.

Pour les actifs non financiers (y compris toutes les immobilisations incorporelles et le goodwill), le management a réalisé un test de dépréciation au cours du premier semestre 2022 sur la base d'indicateurs externes et internes et a décidé qu'aucune dépréciation n'était nécessaire.

3.15. Frais de restructuration

Les frais de restructuration de € - 9 millions (juin 2021 : € - 10 millions) sont imputables à des indemnités de départ et liés aux nouveaux modèles d'organisation.

3.16. Autres produits et charges

Les autres produits / charges (-) s'élevaient à € - 52 millions de charges en 2022 (juin 2021 : € 6 millions de produits) et sont principalement liés aux coûts pour l'acquisition de Zogenix (€ -39 millions) et aux frais juridiques liés à la propriété intellectuelle.

Au premier semestre 2021, les autres produits résultent principalement de la comptabilisation du montant cumulé des différences de change pour une entité juridique liquidée (€ 11 millions) compensée par des dépenses de frais juridiques liés à la propriété intellectuelle.

3.17. Produits financiers et charges financières

Les charges financières nettes de l'exercice s'élèvent à € -9 millions (2021 : € -35 millions de charges). Cette somme se compose des valeurs suivantes :

- Les intérêts nets : € -18 millions (2021 : € -20 millions).
- La valeur nette de change et les autres charges financières : € 9 millions (2021 : € -15 millions).

3.18. Charge d'impôt sur le résultat (-)

Pour le semestre clôturé le 30 juin € millions	2022 Révisé	2021 Révisé
Impôts sur le résultat de l'exercice	- 92	- 123
Impôts sur le résultat différés	11	47
Total de la charge (-) / crédits d'impôt sur le résultat	- 82	- 76

Le Groupe exerce ses activités dans un environnement international et fait l'objet d'impôts dans toutes les juridictions où il opère, et ce, conformément aux activités déployées.

Le taux d'imposition consolidé effectif du Groupe pour les activités poursuivies pour le premier semestre est de 17 % (juin 2021 : 12 %).

Les impôts s'élèvent à € -82 millions contre € -76 millions en juin 2021. Le taux d'imposition effectif moyen est de 17 %, ce qui dépasse le taux d'imposition effectif de 12 % pour l'exercice 2021 et s'explique par l'utilisation continue et durable des incitations à la R&D conformément aux activités commerciales d'UCB et par le retard prévu de la commercialisation de BIMZELX® aux États-Unis.

3.19. Immobilisations incorporelles

Au cours de la période, l'événement le plus significatif dans l'aperçu des immobilisations incorporelles est le regroupement d'entreprises avec Zogenix pour une valeur de 1 846 millions (voir note 3.11). Le Groupe a augmenté d'environ € 42 millions (juin 2021 : € 59 millions) ses immobilisations incorporelles, ce qui est principalement lié aux accords de licences, et à la capitalisation à hauteur de 5 millions des frais de développement externes dans le cadre d'études post-approbation.

En outre, le Groupe a porté à l'actif € 5 millions (juin 2021 : € 5 millions) relatifs à des frais de développement en matière de logiciels et de capitalisation de logiciels autorisés.

3.20. Goodwill (Ecart d'acquisition)

Le goodwill a augmenté en raison de l'acquisition de Zogenix pour € 134 millions (voir note 3.11) et des variations des écarts de conversion pour € 227 millions, principalement liées à un dollar américain plus fort.

3.21. Immobilisations corporelles

Au cours de la période, le Groupe a acquis des immobilisations corporelles à hauteur de € 159 millions (2021 : € 174 millions).

Ces ajouts incluent des actifs liés au droit d'utilisation pour un montant de € 27 millions. € 16 millions d'immobilisations corporelles ont été comptabilisées à la suite de regroupements d'entreprises. Les autres ajouts concernent principalement la nouvelle unité de production biologique, la rénovation de l'environnement de travail et des bâtiments, le matériel informatique, le matériel de laboratoire et d'autres installations et équipements.

Le Groupe a également cédé certains biens, installations et équipements lui appartenant pour un montant représentant € 0 million (2021 : € 1 million).

3.22. Actifs financiers et autres actifs

Au 30 juin 2022, les actifs financiers et autres actifs non courants se chiffrent à € 260 millions (décembre 2021 : € 201 millions). L'augmentation au cours de la période est principalement liée à la hausse des produits dérivés en cours ainsi qu'à l'augmentation des créances à long terme en raison de la vente des droits de propriété intellectuelle.

Aucune dépréciation d'immobilisations incorporelles n'a été enregistrée par le Groupe au cours du premier semestre 2022.

Aucune cession d'immobilisations incorporelles n'a été comptabilisée au cours du premier semestre 2022.

Les charges d'amortissement pour la période se chiffrent à € 192 millions (juin 2021 : € 97 millions).

Un transfert d'actifs a également eu lieu entre les immobilisations corporelles et incorporelles pour un montant de € 10 millions.

En outre, il y a eu un impact de la conversion des devises étrangères de € 282 millions pour le premier semestre de l'année (juin 2021 : € 74 millions). Ceci est principalement dû à l'évolution des taux avec un dollar américain plus fort.

Au cours du premier semestre de l'exercice, le Groupe n'a pas identifié de charges de dépréciation sur son goodwill.

Au cours du premier semestre de l'année, le Groupe n'a pas identifié de charges de dépréciation (2021 : € 0 million).

Les charges d'amortissement pour la période ont augmenté à € 71 millions (2021 : € 66 millions).

La valeur nette comptable des biens, installations et équipements du Groupe a augmenté de € 18 millions en raison des fluctuations des taux de change (2021 : € 6 millions).

Un transfert d'actifs a également eu lieu entre les immobilisations corporelles et incorporelles pour un montant de € 11 millions.

Les autres actifs financiers et autres actifs ont augmenté principalement en raison de l'augmentation des produits dérivés en cours (€ 175 millions) et à l'augmentation du matériel pour les essais cliniques (€ 24 millions).

Pour les actifs financiers évalués au coût amorti pour un montant de € 274 millions au 30 juin 2022 (décembre 2021 : € 225 millions), la valeur comptable se rapproche de la juste valeur.

3.23. Réduction de valeur des stocks

Le coût des ventes pour le premier semestre clôturé le 30 juin 2022 s'élève à € -43 millions (juin 2021 : € -12 millions) et inclut les dépenses ou les

dépréciations ayant contribué à réduire la valeur comptable des stocks à leur valeur de réalisation nette et est principalement lié à BIMZELX®.

3.24. Capital et réserves

Capital social et prime d'émission

Le capital émis de la société au 30 juin 2022 s'élevait à € 584 millions (2021 : € 584 millions), ce qui représente 194 505 658 actions (2021 : 194 505 658 actions). Il n'existe pas de capital autorisé non émis.

Au 30 juin 2022, la réserve de prime d'émission s'élevait à € 2 030 millions (2021 : € 2 030 millions).

Actions propres

Le Groupe a acquis 103 000 actions (juin 2021 : 750 000 actions propres) pour un montant total de € 8 millions (juin 2021 : € 60 millions) (avec un paiement effectif en juillet 2022), et a transféré 887 940 actions propres (juin 2021 : 536 131 actions propres) pour un montant total de € 72 millions (juin 2021 : € 38 millions) au premier semestre de l'année.

Au 30 juin 2022, le Groupe détenait 4 546 841 actions propres (décembre 2021 : 5 331 781 actions). Les actions propres ont été acquises pour faire face à l'exercice des « stock-options » et des primes en actions octroyées aux membres du Comité Exécutif et à certaines catégories du personnel.

3.25. Emprunts

Au 30 juin 2022, le taux d'intérêt moyen pondéré du Groupe (à l'exception des contrats de location) était de 1,63 % (juin 2021 : 1,34 %) avant couverture. Les paiements à taux d'intérêt flottant font l'objet d'une couverture désignée des flux de trésorerie et les paiements à taux d'intérêt fixe font l'objet d'une couverture désignée à la juste valeur, fixant le taux d'intérêt moyen pondéré pour le Groupe à 1,47 % (juin 2021 : 1,19 %) après couverture.

Vu que les emprunts bancaires ont un taux d'intérêt flottant qui est recalculé au minimum quotidiennement et au maximum tous les trimestres, la valeur comptable des emprunts bancaires équivaut à leur juste valeur. Pour les emprunts courants, les valeurs comptables correspondent à leur juste valeur au vu que l'effet d'actualisation est négligeable.

L'augmentation des encours de la dette résulte principalement de l'accord de crédit à terme de US\$ 800 millions, arrivant à échéance en 2027, que le Groupe a conclu en 2022 pour l'acquisition de Zogenix. Au 30 juin 2022, il y avait US\$ 800 millions en circulation dans le cadre de cette facilité à terme.

Au 30 juin 2022, le Groupe ne détenait aucune option sur les actions UCB et n'a vendu ni acquis aucune option sur les actions UCB.

Autres réserves

Les autres réserves s'élevaient à € -81 millions (décembre 2021 : € -56 millions). Le mouvement est lié à la réévaluation de l'obligation au titre des prestations définies pour € -25 millions, portant la valeur totale de la réévaluation à € -277 millions (décembre 2021 : € -252 millions). La perte de réévaluation est principalement due à la diminution des actifs compensée par la hausse des taux d'actualisation.

Écarts de conversion cumulés

Les ajustements cumulés de la réserve de conversion représentent les écarts de conversion cumulés enregistrés lors de la consolidation des sociétés du Groupe utilisant des devises de fonctionnement autres que l'euro, ainsi que tout(e) gain / perte cumulatif(ve) latent(e) des couvertures de l'investissement net. Lors de la vente ou de la liquidation de ces entités, ces écarts de conversion cumulés sont transférés au compte de résultat.

En 2022, UCB a conclu des couvertures de taux d'intérêt avec des dates de début en juin 2022 et juillet 2022 respectivement, en relation avec une partie de ce crédit à terme, qui ont été désignées comme couvertures de flux de trésorerie et sont considérées comme pleinement efficaces selon les exigences de la norme IFRS 9.

En outre, US\$ 1 315 millions demeurent en circulation dans le cadre de l'accord de facilité de crédit à terme, arrivant à échéance en 2025, que le Groupe a conclu en 2019 pour l'acquisition de Ra Pharmaceuticals, Inc. En 2022, cet accord a été amendé afin de remplacer les références à l'USD-libor par des références au SOFR (Secured Overnight Financing Rate). Des couvertures de taux d'intérêt supplémentaires ont été conclues à la suite de cet amendement afin d'assurer l'efficacité continue des couvertures de flux de trésorerie existantes selon les exigences de l'IFRS 9.

Outre les instruments de marché des capitaux en circulation et la facilité de crédit renouvelable (non utilisée au 30 juin 2022), UCB a accès à certaines facilités de crédit bilatérales confirmées ou non. Aucun des encours de dette ou des facilités de crédit non

Pour le semestre clôturé le 30 juin
€ millions

utilisées d'UCB n'est soumis à des clauses restrictives financières.

Les valeurs comptables et les justes valeurs des emprunts se présentent comme suit :

	2022 Révisé	2021 Audité ¹
Non courants		
Emprunts bancaires	2 018	1 155
Autres emprunts à long terme	0	0
Contrats de location	110	97
Total des emprunts non courants	2 128	1 252
Courants		
Découverts bancaires	44	19
Partie courante des emprunts bancaires	37	- 2
Titres de créances et autres emprunts à court terme	0	0
Contrats de location	47	38
Total des emprunts courants	128	55
Total des emprunts	2 256	1 307

¹ La date de clôture pour la période comparable est le 31 décembre 2021.

3.26. Obligations

Les valeurs comptables et les justes valeurs des obligations se présentent comme suit :

€ millions	TAUX	ÉCHÉANCE	VALEUR COMPTABLE		JUSTE VALEUR	
			30 juin 2022 Révisé	31 déc. 2021 Audité	30 juin 2022 Révisé	31 déc. 2021 Audité
Euro-obligation pour les institutionnels	1,000 %	2028	447	487	431	502
Titre EMTN ¹	1,000 %	2027	136	147	135	150
Obligation pour les particuliers	5,125 %	2023	178	182	183	191
Total des obligations			761	816	749	843
Dont :						
Non courants			761	816	749	843
Courants			0	0	0	0

¹ EMTN : Euro Medium Term Note. Pour les besoins du rapport, la valeur comptable est enregistrée. La juste valeur des titres EMTN ne peut pas être déterminée avec précision au vu de la liquidité limitée dans les opérations sur le marché secondaire pour ces titres.

Obligations pour les particuliers

Échéance fixée à 2023

En octobre 2009, UCB a finalisé une offre publique d'obligations à taux fixe à hauteur de € 750 millions, portant un coupon et un taux d'intérêt réel de 5,75 % par an, et destinée aux particuliers.

Au cours du mois de septembre 2013, UCB a lancé une offre publique d'échange inconditionnelle d'un montant maximum de € 250 millions sur les € 750 millions d'obligations pour les particuliers arrivant à échéance en novembre 2014 et dont le coupon brut s'élevait à 5,75 %. Les détenteurs d'obligations existants avaient la possibilité d'échanger leurs titres existants contre des obligations nouvellement émises arrivant à échéance en octobre 2023, à concurrence d'un ratio de 1:1. Elles portent un coupon de 5,125 % par an, tandis que leur taux d'intérêt réel est de 5,398 % par an.

Au terme de la période d'échange, 175 717 obligations existantes ont été échangées pour un montant nominal de € 176 millions.

Les 175 717 nouvelles obligations ont été émises en octobre 2013 et ont été cotées sur le marché Euronext Bruxelles. Les obligations existantes échangées dans le cadre de l'offre ont été annulées par UCB. Les 574 283 obligations pour les particuliers en circulation sont arrivées à échéance et ont été rachetées en novembre 2014.

Euro-obligations pour les institutionnels

Échéance fixée à 2028

En mars 2021, UCB a finalisé à hauteur de € 500 millions une offre d'obligations senior non garanties, venant à échéance en 2028, et devant être émises dans le cadre de son programme EMTN. Les obligations ont été émises à 99,751 % en mars 2021 et seront remboursées à 100 % de

leur montant principal. Elles portent un coupon de 1,00 % par an, tandis que leur taux d'intérêt réel est de 1,1231 % par an. Les obligations ont été cotées sur le marché Euronext Bruxelles.

Titres EMTN

Échéance fixée à 2027

En octobre 2020, UCB a finalisé une offre de titres de € 150 millions, arrivant à échéance en 2027. Les titres ont été émis à 100 % et seront remboursés à 100 % de leur montant principal. Elles portent un coupon annuel de 1,00 % et un taux d'intérêt réel de 1,0298 % par an. Les titres ont été cotés sur le marché Euronext Bruxelles.

3.27. Autres dettes financières

Les autres passifs financiers incluent des instruments financiers dérivés d'un montant de € 369 millions (décembre 2021 : € 110 millions).

3.28. Provisions

Provisions environnementales

Les provisions environnementales ont augmenté, passant de € 12 millions à la fin du mois de décembre 2021 à € 13 millions à la fin de la période intermédiaire.

Provisions pour restructuration

Les provisions pour restructuration ont baissé de € 11 millions fin décembre 2021 à € 6 millions à la fin de la période intermédiaire. L'utilisation de la provision est partiellement compensée par les provisions destinées à l'optimisation supplémentaire.

Couverture de la juste valeur

Le Groupe a désigné des instruments financiers dérivés à couverture de juste valeur pour les obligations réservées aux particuliers et pour les euro-obligations réservées aux institutionnels. La variation de la valeur comptable des obligations est complètement attribuée au changement de la juste valeur de la portion couverte de l'émission obligatoire et est presque complètement compensée par le changement de la juste valeur de l'instrument financier dérivé correspondant.

Autres provisions

Les autres provisions ont diminué de € 248 millions fin décembre 2021 à € 315 millions fin juin 2022. Cela inclut la décision stratégique de mettre fin au développement dans la TPI, les coûts de résiliation sont de € 29 millions.

Les conseillers et experts légaux en matière de provisions du Groupe procèdent actuellement à une évaluation de tous les risques et le montant impayé actuel a été évalué comme étant la meilleure estimation, par la direction, du coût permettant d'exécuter les obligations financières du Groupe à la date de l'état de la situation financière

3.29. Note sur le tableau consolidé des flux de trésorerie

Le tableau des flux de trésorerie identifie les activités d'exploitation, d'investissement et de financement de la période.

UCB fait appel à la méthode indirecte pour les flux de trésorerie opérationnels. Le résultat net est ajusté pour :

Les effets des transactions sans impact de trésorerie comme la dépréciation, l'amortissement, les provisions, la valorisation au prix de marché, etc. et la variation du besoin en fonds de roulement ;

Les produits et charges relatifs aux opérations de financement et d'investissement.

Pour le semestre clôturé le 30 juin
€ millions

	2022 Révisé	2021 Révisé
Ajustement pour transactions sans impact de trésorerie	363	68
Amortissements et dépréciations	263	162
Charges de dépréciation / reprises (-)	0	6
Transactions dont le paiement est fondé sur des actions réglées en instruments de capitaux propres	- 44	- 23
Autres transactions sans impact de trésorerie dans le compte de résultat	- 44	- 51
Ajustement IFRS 9	- 34	- 50
Pertes / gains (-) de change latents	114	10
Variations de provisions et avantages du personnel	75	15
Variation des stocks et provisions sur créances douteuses	33	- 1
Ajustement pour éléments à présenter de manière distincte au titre de flux de trésorerie en provenance d'activités d'exploitation	82	77
Charge d'impôt de la période relative aux activités poursuivies	82	77
Ajustement pour éléments à présenter au titre de trésorerie d'investissement ou en trésorerie de financement	19	32
Pertes / gains (-) sur la cession d'immobilisations	0	1
Produits (-) / charges de dividendes	0	0
Produits (-) / charges d'intérêts	19	32
Variation du besoin en fonds de roulement		
Variation des stocks reprise dans l'état consolidé de la situation financière	17	- 40
Variation des créances commerciales et autres créances et des autres actifs reprise dans l'état consolidé de la situation financière	- 133	- 139
Variation des dettes commerciales et autres dettes reprises dans l'état consolidé de la situation financière	- 175	- 56
Tel que figurant dans l'état consolidé de la situation financière et corrigé par :	- 291	- 235
Éléments non liés à la trésorerie ¹	76	16
Variation des stocks et provisions pour clients douteux à présenter de manière distincte au titre de flux de trésorerie en provenance d'activités d'exploitation	- 33	1
Variation des intérêts à recevoir / à payer à présenter de manière distincte au titre de flux de trésorerie en provenance d'activités d'exploitation	0	0
Variation des dividendes à recevoir à présenter de manière distincte au titre de trésorerie d'investissement	0	0
Variation des dividendes à payer à présenter de manière distincte au titre de trésorerie de financement	0	0
Écarts de conversion	- 51	- 7
Tel que figurant au tableau de flux de trésorerie consolidé	- 299	- 225

¹ Les éléments hors trésorerie sont principalement liés aux transferts d'une rubrique à une autre, et les mouvements hors trésorerie aux actions gratuites.

3.30. Transactions avec les parties liées

Rémunération des principaux dirigeants

Il n'y a pas eu de changements importants en ce qui concerne les parties liées identifiées et indiquées dans le rapport annuel intégré 2021.

La rémunération des dirigeants publiée ci-dessous reprend les montants comptabilisés dans le compte de résultat pour les membres du Conseil d'Administration et du Comité Exécutif, pour les six mois de l'année, se

terminant au 30 juin 2022, durant lesquels ils ont exercé leur mandat.

€ millions	2022 Révisé
Avantages à court terme du personnel	9
Indemnités de fin de contrat	0
Indemnités postérieures à l'emploi	1
Paiements fondés sur des actions	4
Total de la rémunération des principaux dirigeants	14

3.31. Actionnaires et structure de l'actionnariat

Notifications reçues en vertu de la loi du 2 mai 2007 sur les grandes structures d'actionnariat

Dernière mise à jour : 30 juin 2022

Situation au

Capital social	€ 583 516 974		13 mars 2014
Nombre total de droits de vote (= dénominateur)	194 505 658		
1 Financière de Tubize SA (« Tubize »)			
Titres avec droits de vote (actions)	69 440 861	35,70 %	1 ^{er} juin 2022
2 UCB SA			
Titres avec droits de vote (actions)	4 546 841	2,34 %	30 juin 2022
Instruments financiers assimilés (options) ¹	0	0,00 %	6 mars 2017
Instruments financiers assimilés (autres) ¹	0	0,00 %	18 décembre 2015
TOTAL	4 546 841	2,34 %	
Free float² (titres avec droits de vote (actions))	120 517 956	61,96 %	
3 Wellington Management Group LLP			
Titres avec droits de vote (actions)	15 166 845	7,80 %	13 mai 2022
4 BlackRock, Inc.			
Titres avec droits de vote (actions)	9 412 691	4,84 %	13 janvier 2020
5 FMR LLC			
Titres avec droits de vote (actions)	9 698 900	4,99 %	19 mai 2022

(tous les pourcentages sont calculés sur la base du nombre total de droits de vote actuel)

¹Instruments financiers assimilés au sens de l'article 6, §6 de la loi du 2 mai 2007 relative à la publicité des participations importantes.

²Le free float étant les actions UCB non détenues par l'Actionnaire de Référence (Tubize), UCB SA. Seuls les titres avec droits de vote (actions) détenus par ces entités sont pris en considération dans le calcul, les instruments financiers assimilés sont exclus.

3.32. Dividendes

La proposition du Conseil d'Administration de verser un dividende brut de € 1,30 par action (2021 : € 1,27 par action) aux détenteurs d'actions UCB éligibles soit 190 055 546 actions a été approuvée le 28 avril 2022. Les 4 450 112 actions détenues par UCB SA à la date de paiement du dividende ne donnent droit à aucun

dividende. Un dividende total de € 247 millions (2021 : € 240 millions) a été distribué pour l'exercice financier 2021 conformément à l'approbation des actionnaires d'UCB lors de l'assemblée générale du 28 avril 2022, et a donc été reflété dans la situation du premier semestre 2022.

3.33. Engagements et passifs éventuels

Des événements significatifs se sont produits au cours du premier semestre 2022, et ont donc occasionné une mise à jour des actifs ou passifs éventuels indiqués dans le Rapport annuel intégré 2021.

Capital et autres engagements

Au 30 juin 2022, le Groupe s'est engagé à dépenser un montant de € 150 millions (fin 2021 : € 131 millions), concernant principalement les dépenses d'investissement prévues pour la nouvelle unité de production biologique, la nouvelle unité de thérapie génique et les travaux de réaménagement de laboratoires et autres équipements et bureaux.

UCB a conclu des accords de développement à long terme avec diverses sociétés pharmaceutiques, organisateurs d'essais cliniques et institutions

financières. Ces accords de collaboration incluent des paiements intermédiaires qui sont dépendants du succès des développements cliniques ou du fait d'atteindre des objectifs de ventes. Au 30 juin 2022, le Groupe avait des engagements d'un montant approximatif de € 35 millions, à payer dans les six mois suivants, et liés à des immobilisations incorporelles et des frais de R&D.

UCB a conclu plusieurs accords avec des sociétés de fabrication en sous-traitance pour l'approvisionnement de ses produits. Le total des engagements en cours auprès de ces entreprises s'élève à € 682 millions au 30 juin 2022, jusqu'en 2032. Si les jalons définis contractuellement, qui dépendent principalement de la réussite du développement clinique, sont atteints, ce

montant de paiements conditionnels peut atteindre € 900 millions.

Dans le cadre de sa stratégie d'innovation, UCB a établi un fonds de capital-risque appelé UCB Ventures. Dans ce contexte, UCB conserve des engagements d'investissement d'une valeur de US\$ 23 millions.

Garanties

Les garanties émises dans le cadre du déroulement normal des activités ne devraient pas résulter en une perte financière significative.

Contingences

Le Groupe est toujours impliqué dans des litiges, revendications et investigations. Il pourrait résulter des dossiers en cours, des dettes matérielles, responsabilités civiles et pénales, la perte de l'exclusivité sur des produits ainsi que d'autres frais, amendes et dépenses associés à des constatations qui seraient contraires aux intérêts d'UCB. De potentielles sorties de trésorerie, reflétées dans une provision, pourraient être, dans certains cas, compensées totalement ou partiellement par la couverture assurancielle. UCB n'a pas établi de provisions en vue de couvrir les dommages potentiels qui pourraient résulter de certaines revendications juridiques additionnelles à l'encontre de ses filiales, dans la mesure où UCB estime, soit qu'un paiement n'est pas probable, soit qu'il ne peut être évalué de manière fiable.

AFFAIRES RELATIVES À LA PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE (AFFAIRES SÉLECTIONNÉES)

Nous protégeons fermement notre portefeuille de brevets ainsi que notre capacité à fournir des médicaments aux patients, selon les besoins estimés. Par conséquent, UCB est impliquée dans divers litiges en tant que plaignante, dans différentes juridictions aux États-Unis et en Europe.

TOVIAZ®

Allemagne : litige relatif à la rémunération des inventeurs, dans le cadre duquel deux anciens inventeurs Schwarz ont déposé des réclamations à l'encontre d'UCB, alléguant que la cession des droits dans le cadre des brevets de formulation de TOVIAZ® est invalide et que les redevances de Pfizer doivent de ce fait leur être versées. L'audience était prévue pour juin 2021, mais a été annulée. La requête d'UCB pour un examen juridique auprès de la Cour suprême allemande a été rejetée. UCB continue de collaborer avec le tribunal et son expert indépendant sur la juste valeur de l'invention contestée.

VIMPAT®

Allemagne : Litige relatif à la rémunération des inventeurs, dans lequel deux inventeurs de la voie de fabrication améliorée du lacosamide demandent une rémunération basée sur les revenus du produit. En 2021, les tribunaux de première instance et d'appel ont accepté l'argument des inventeurs. Une audience concernant la rémunération potentielle est attendue au second semestre 2022.

NEUPRO®

États-Unis : En 2019, UCB a intenté des procès distincts contre Actavis et Mylan en vue de faire valoir certains brevets NEUPRO®. En avril 2021, le tribunal fédéral chargé de l'affaire Actavis a jugé le brevet invalide. UCB a fait appel. À la demande des parties, la cour d'appel a accepté de consolider les deux affaires en seconde instance. Les plaidoiries sont attendues pour septembre 2022.

Europe : En 2018, Mylan et Luye ont cherché à invalider le brevet de reformulation NEUPRO®. Le juge a statué en faveur d'UCB. Luye a interjeté appel. Mylan a renoncé à son droit d'appel. L'audience en appel est prévue en octobre 2022.

BRIVIACT®

États-Unis : En 2021, huit sociétés de génériques ont déposé des demandes abrégées de nouveaux médicaments (« Abbreviated New Drug Applications » ou ANDA) liées à un brevet BRIVIACT. UCB a déposé des plaintes devant le tribunal fédéral du Delaware contre ces huit sociétés. Par la suite, l'une des sociétés (Microlabs) a cessé de contester notre brevet. Des accords de règlement amiable ont été signés avec deux défendeurs plus tôt cette année. L'audience devrait avoir lieu au quatrième trimestre 2022.

NAYZILAM®

États-Unis : En 2021, Cipla a déposé une ANDA contestant la validité de certains brevets de NAYZILAM®. UCB a intenté une action en justice contre Cipla. Cipla a reconnu la violation. L'audience devrait avoir lieu en 2023.

FINTEPLA®

États-Unis : En 2021, 2 sociétés de génériques (Apotex et Lupin) ont déposé des ANDA contestant la validité de certains brevets de FINTEPLA. Zogenix a intenté des poursuites contre ces deux sociétés. Les affaires sont actuellement en phase d'investigation.

AFFAIRES RELATIVES À LA RESPONSABILITÉ DES PRODUITS

Litige relatif à la responsabilité du produit Distilbène – France

Des entités françaises du Groupe UCB ont été citées comme défenderesses dans divers cas de responsabilité relatifs à des produits en France. Les plaignants affirment que leurs mères ont pris du Distilbène, un ancien produit du Groupe UCB, au cours de leur grossesse et que le produit aurait provoqué, chez eux, des blessures physiques. Le Groupe a mis en place une police d'assurance-responsabilité produit, mais la couverture d'assurance sera probablement insuffisante. Le Groupe a enregistré une provision (voir Note 34 du Rapport annuel intégré 2021).

Litige des opioïdes :

UCB, Inc. (« UCB ») a été citée comme défenderesse dans 14 procès en rapport avec le litige national sur les opiacés aux États-Unis. Les plaignants sont des municipalités, des organismes de soins de santé ainsi qu'un plaignant individuel qui réclament des indemnités liées à la promotion, la vente et la distribution d'opiacés. UCB est cité dans six affaires dans le cadre du Multidistrict Litigation (MDL) et dans huit affaires auprès du tribunal d'état de l'Utah. Dans chaque cas, UCB figure parmi les nombreux défendeurs. À ce jour, seule une affaire dans laquelle est citée UCB dans l'Utah a fait l'objet d'un procès (Washington County, Utah).

En outre, UCB a hérité de 3 affaires d'opioïdes dans le cadre de l'acquisition de Zogenix. UCB est contractuellement tenue d'indemniser l'un de ses anciens fabricants qui est actuellement défendeur dans quatre affaires. UCB gère la défense de ces affaires.

ENQUÊTES

Enquête CIMZIA® :

En mars 2019, le ministère américain de la Justice et le bureau de l'inspecteur général du département de la santé et des services sociaux des États-Unis (« Department of Health and Human Services » ou HHS) ont tous deux cherché à enquêter sur des affaires civiles et à recevoir des informations relatives aux pratiques de vente et de commercialisation ainsi qu'à l'établissement des prix de CIMZIA® pour les périodes allant respectivement de 2011 et 2008 respectivement, jusqu'à ce jour. Le 27 mars 2020, UCB a été informée que le ministère de la justice suspendait l'enquête initiée par son bureau en Géorgie. La Société collabore pleinement avec les deux organes cités précédemment.

Programme de tarification des médicaments 340B

En novembre 2021, UCB a informé le département américain de la santé et des services sociaux ainsi que

les ressources humaines et services de santé (HRSA), qu'à compter du 13 décembre 2021, UCB mettait en œuvre une mise à jour de la section 340B de sa politique pharmaceutique contractuelle, par laquelle UCB ne fournit plus de produits à prix réduit « 340B » à certaines pharmacies qui passent des contrats avec des entités couvertes et participant au programme de tarification des médicaments 340B. UCB soutient fermement le programme 340B et s'engage à garantir l'accès aux médicaments d'UCB pour les populations vulnérables et mal desservies. UCB a donc choisi de continuer à fournir des produits achetés au prix 340B à plusieurs pharmacies sous contrat associées à des entités couvertes qui sont admissibles selon leur statut de subvention auprès de la HRSA et dont la mission est conforme au service des populations vulnérables et mal desservies. UCB continuera également à fournir des produits achetés au prix 340B aux pharmacies détenues à 100 % par des entités couvertes et, pour les entités couvertes non bénéficiaires de subventions fédérales qui n'ont pas de pharmacie, UCB permettra la désignation d'une seule pharmacie sous contrat, admissible à recevoir des produits à prix réduit 340B. De même, en 2021, le HHS a envoyé des lettres à de nombreux fabricants de médicaments indiquant qu'il avait déterminé que les actions de ces fabricants restreignant les transactions des pharmacies sous contrat étaient en violation de la loi 340B et indiquant également que si ces fabricants ne mettaient pas fin à leurs restrictions, le HHS pourrait demander le remboursement des surfacturations ainsi que des sanctions financières civiles. Ces fabricants sont maintenant en procès avec le gouvernement américain afin de confirmer la légalité des restrictions. En juin 2022, UCB a reçu une lettre similaire du HHS. Conformément aux conclusions de plusieurs tribunaux de districts fédéraux dans des litiges avec les fabricants mentionnés ci-dessus, UCB estime que sa politique ne viole pas les exigences du programme 340B et que sa politique 340B est conforme aux lois américaines pertinentes.

AFFAIRES JURIDIQUES CLOSES

Enquête CIMZIA® du département californien des assurances (California Department of Insurance – CDI) :

En décembre 2020, UCB a été contactée par le CDI concernant une enquête menée par leurs services sur la vente et la promotion de CIMZIA®. En septembre 2021, le CDI a clos son enquête et retiré son assignation à comparaître.

Aucun autre passif éventuel significatif que ceux mentionnés à la Note 3.27 ne devrait survenir.

3.34. Événements postérieurs à la période de rapport

Aucun événement significatif n'est survenu après la fin de la période de reporting qui pourrait avoir un impact sur les états financiers consolidés d'UCB.

4. Rapport du commissaire sur l'examen limité de l'information financière consolidée intermédiaire résumée de UCB SA pour la période clôturée le 30 juin 2022

Introduction

Nous avons procédé à l'examen limité de l'*information financière consolidée intermédiaire résumée* de UCB SA et de ses filiales (le « Groupe ») au 30 juin 2022 et pour la période de six mois se terminant à cette date, comprenant l'état consolidé intermédiaire résumé du résultat net et des autres éléments du résultat global, l'état consolidé intermédiaire résumé de la situation financière, l'état consolidé intermédiaire résumé des flux de trésorerie, l'état consolidé intermédiaire résumé des variations de capitaux propres, les méthodes comptables, et une sélection de notes explicatives.

Le Conseil d'administration est responsable de l'établissement et de la présentation sincère de cette information financière consolidée intermédiaire résumée conformément à la norme internationale IAS 34 – *Information financière intermédiaire* telle qu'adoptée par l'Union Européenne. Notre responsabilité consiste à émettre une conclusion sur cette information financière consolidée intermédiaire résumée sur la base de notre examen limité.

Etendue de l'examen limité

Nous avons effectué notre examen limité conformément à la norme ISRE (*International Standard on Review Engagements*) 2410 "*Examen limité d'informations financières intermédiaires effectué par l'auditeur indépendant de l'entité*". Un examen limité d'informations financières intermédiaires consiste en des demandes d'informations, principalement auprès des personnes responsables des questions financières et

comptables et dans la mise en œuvre de procédures analytiques et d'autres procédures d'examen limité. L'étendue d'un examen limité est très inférieure à celle d'un audit effectué selon les normes internationales d'audit (*International Standards on Auditing*) et, en conséquence, ne nous permet pas d'obtenir l'assurance que nous avons relevé tous les faits significatifs qu'un audit permettrait d'identifier. En conséquence, nous n'exprimons donc pas d'opinion d'audit.

Conclusion

Sur la base de notre examen limité, aucun fait n'a été porté à notre connaissance nous laissant penser que l'information financière consolidée intermédiaire résumée qui précède n'a pas été établie, à tous égards importants, conformément à la norme internationale IAS 34 – *Information financière intermédiaire* tel qu'adoptée par l'Union Européenne.

Bruxelles, 27 juillet 2022

MAZARS RÉVISEURS D'ENTREPRISES SRL

Commissaire

Représenté par

Anton NUTTENS

5. Déclaration en matière de responsabilité

Par la présente, je confirme qu'à ma connaissance, l'information financière consolidée abrégée couvrant la période de six mois qui s'est terminée le 30 juin 2022, établie conformément à l'IAS 34 « Information financière intermédiaire » adoptée par l'Union européenne, donne une image fidèle et exacte des actifs, des dettes, de la situation financière et des pertes et profits de la société, ainsi que des entreprises comprises dans le périmètre de consolidation pris dans son ensemble et que le rapport de gestion intermédiaire reflète fidèlement les différents événements importants qui se sont produits durant les six premiers mois de l'exercice financier, de même que les principales opérations menées avec les parties liées, et leur impact sur l'information financière consolidée abrégée ; elle décrit également les principaux risques et éléments d'incertitude pour les six mois à venir de l'exercice financier.

Signée par Jean-Christophe Tellier (CEO) et Sandrine Dufour (CFO)

au nom du Conseil d'Administration

6. Glossaire

Actif DU

Actif lié aux droits d'utilisation

Actifs financiers évalués à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global (FVOCI)

Actifs financiers devant être évalués ultérieurement à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global.

Actifs financiers évalués à la juste valeur par le biais du compte de résultat (FVPL)

Actifs financiers devant être évalués ultérieurement à la juste valeur par le biais du compte de résultat.

AID

Actif d'impôt différé.

ALM / Asset-liability matching

Appariement actif-passif.

Charges financières exceptionnelles

Les gains et pertes découlant de la vente d'actifs financiers non courants (autres que les dérivés et les droits de remboursement relatifs aux plans à prestations définies) ainsi que les dépréciations comptabilisées sur ces actifs financiers sont considérés comme des charges financières exceptionnelles.

CP

Crises épileptiques partielles, également appelées « crises focales ».

CPM / Corporate Performance Multiplier

Le multiplicateur de performance d'entreprise constitue l'un des 2 multiplicateurs définissant le bonus de fin d'année. Il est basé sur la réalisation des objectifs de l'entreprise.

CTCPG

Crises tonico-cloniques primaires généralisées PMDA / Pharmaceuticals and Medical Devices Agency

Organisme de réglementation japonais en charge de la protection de la santé publique qui garantit la sécurité, l'efficacité et la qualité des médicaments et des dispositifs médicaux.

Dettes financières nettes

Emprunts, obligations et découverts bancaires courants et non courants dont on déduit les titres de créance disponibles à la vente, dépôts de liquidités soumises à restrictions à l'égard de contrats de

leasings financiers, trésorerie et équivalents de trésorerie.

Dividende net

Le montant qu'un actionnaire d'UCB recevra après déduction principale de la retenue à la source belge, qui est actuellement de 30 %. Des taux réduits de retenue à la source peuvent s'appliquer à certaines catégories d'investisseurs.

EBIT ajusté

Résultat d'exploitation ajusté en matière de charges de dépréciation, de frais de restructuration, et d'autres produits et charges.

EBIT / Résultats avant intérêts et impôts

Résultat d'exploitation tel que mentionné dans les états financiers consolidés.

EBITDA ajusté

(Résultat net avant intérêts, impôts, dépréciation et frais d'amortissement) résultat opérationnel ajusté en matière d'amortissement, de charges de dépréciation, de frais de restructuration, et d'autres produits et charges

EMA / Agence européenne des médicaments

Agence responsable de l'évaluation des nouveaux médicaments à usage humain et vétérinaire.
www.emea.europa.eu

EPS / Earnings per share

Résultat par action

Equité

La notion d'équité vise à s'assurer que tous les employés bénéficient d'opportunités de développement, d'avancement, de rémunération et de récompense équitables, en adéquation avec leurs aspirations.

Extrafinancières

« Extrafinancières » est le terme utilisé par UCB pour désigner les informations généralement considérées comme « non financières ».

FDA / U.S. Food and Drug Administration

Agence du ministère de la Santé et des Services sociaux des États-Unis responsable de la protection et de la promotion de la santé de la nation.
www.fda.gov

Financement initial

La première étape officielle de financement par capitaux propres utilisée pour lancer une entreprise, financer une recherche ou développer un produit.

Fonds de roulement

Comprend les stocks, les créances commerciales et autres créances et les dettes commerciales et autres dettes, dues pendant et après la période de 12 mois.

FRMC / Financial Risk Management Committee

Comité de gestion des risques financiers.

FVOCI / Fair value through other comprehensive income

Juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global.

Global Reporting Initiative

Organisation internationale indépendante de normalisation qui aide les entreprises, gouvernements et autres organisations à comprendre et établir des rapports sur les aspects sociaux, environnementaux et de gouvernance les plus importants épinglés par les parties prenantes internes et externes.

IPM / Individual Performance Multiplier

Le multiplicateur de performance individuelle constitue l'un des deux multiplicateurs définissant le bonus de fin d'année. Il combine des résultats individuels obtenus et des comportements observés.

LTI / Long-Term Incentives

Les rémunérations variables à long terme visent à motiver et retenir les talents clés sur une période d'au moins 3 ans. Elles harmonisent les récompenses octroyées aux employés avec les objectifs de l'entreprise et du patient. À UCB, cette notion inclut les actions gratuites (Stock Awards), les options sur actions (Stock Options) et les actions gratuites avec condition de performance (Performance Shares).

Marques établies

Portefeuille de 150 médicaments de qualité dont la valeur pour le patient et les médecins est reconnue depuis des années, mais dont le brevet a expiré.

Médicament orphelin

Médicament utilisé pour traiter les maladies rares.

NCI / Non-controlling interests

Participations ne donnant pas le contrôle

Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires

Nombre d'actions ordinaires en circulation au début de la période, ajusté par le nombre d'actions

rachetées ou émises au cours de la période, et multiplié par un facteur de pondération temporelle.

Objectifs de développement durable (ODD)

Ensemble de 17 objectifs adoptés par l'Assemblée générale des Nations Unies en 2015 visant à éradiquer la pauvreté, protéger la planète et faire en sorte que tous les humains vivent dans la paix et la prospérité.

OCI / Other comprehensive income

Autres éléments du résultat global.

PBM / Pharmacy Benefit Manager

Gestionnaire de soins pharmaco-thérapeutiques.

Produits clés

CIMZIA®, VIMPAT®, KEPPRA®, BRIVIACT®, NEUPRO®, FINTEPLA®, BIMZELX®, NAYZILAM®

PSP / Performance Share Plan

Plan d'actions avec conditions de performance ; actions UCB ordinaires octroyées aux dirigeants admissibles. Les actions sont octroyées trois ans après la date d'acquisition, sous réserve de certaines conditions, y compris la réalisation des objectifs préétablis au sein de toute l'entreprise.

Résultat de base par action

Le résultat net attribuable aux actionnaires d'UCB, ajusté en raison de l'impact après impôts des autres produits et charges de restructuration et de dépréciation, des charges financières exceptionnelles, de la contribution après impôts des activités abandonnées et de l'amortissement des immobilisations après impôts lié aux ventes, divisé par le nombre moyen pondéré d'actions non diluées.

SBTi – Science Based Targets initiative

La Science Based Targets initiative (SBTi) est une initiative conjointe des Nations Unies, du Carbon Disclosure Project, du World Resources Institute et du World Wide Fund for Nature (WWF). Elle aide les organisations à fixer des objectifs pour le climat conformes à la Conférence de Paris sur le climat (COP21).

TCC

Taux de change constants.

UGT

Unité génératrice de trésorerie

Calendrier financier

23 février 2023 Résultats financiers annuels 2022

Notes aux états financiers consolidés

Ces états financiers consolidés intermédiaires résumés non audités ont été préparés conformément aux Normes internationales d'information financière (IFRS) telles qu'adoptées par l'Union européenne, y compris la norme IAS 34 - Information financière intermédiaire. Ces états financiers, préparés depuis le début jusqu'à la fin de la période de six mois terminée le 30 juin 2022, ont été rédigés en tenant compte des mêmes conventions comptables et estimations comptables que celles utilisées pour les états financiers consolidés annuels au 31 décembre 2021, sauf indication contraire.

Ce rapport intermédiaire fournit une explication des événements et des transactions significatifs qui permettent de comprendre l'évolution de la situation financière et la performance financière depuis la dernière période de déclaration annuelle. Il devrait être lu conjointement avec les états financiers consolidés pour l'exercice terminé le 31 décembre 2021, disponible sur le site internet d'UCB (www.ucb.com). Toute autre information sur le site internet d'UCB ou tout autre site ne fait pas partie de ce rapport semestriel.

Langue officielle du rapport

Conformément à la loi belge, UCB est tenue de préparer son rapport semestriel en français et en néerlandais. UCB met également ce rapport à votre disposition en anglais.

Déclaration prospective

Ce Rapport Financier Semestriel contient des déclarations prospectives y compris, mais non exclusivement, des déclarations contenant les termes « estime », « prévoit », « devrait », « a l'intention de », « considère », « peut » et « continue » ainsi que des expressions similaires. Ces déclarations prospectives sont fondées sur les plans, estimations et convictions actuels du management. Toutes les déclarations, hormis celles qui ont trait à des faits historiques, peuvent être considérées comme des déclarations prospectives, notamment les estimations du chiffre d'affaires, des marges d'exploitation, des dépenses en immobilisations, des liquidités, d'autres données financières, des résultats ou des pratiques juridiques, politiques, réglementaires ou cliniques attendus et d'autres estimations et résultats. De par

leur nature, ces déclarations prospectives ne constituent pas une garantie de performances futures ; elles sont soumises à des risques (connus ou inconnus), incertitudes et hypothèses pouvant donner lieu à un écart important entre les résultats, performances ou réalisations réels d'UCB ou du secteur et ceux contenus de façon explicite ou implicite dans les déclarations prospectives figurant dans le présent Rapport Financier Semestriel.

Figurent parmi les facteurs importants susceptibles d'entraîner de telles différences : la propagation et l'impact globaux de la COVID-19, l'évolution du contexte économique général, du domaine d'activité et de la concurrence, l'impossibilité d'obtenir les homologations réglementaires nécessaires ou de les obtenir selon des conditions acceptables ou dans les délais impartis, les coûts associés à la recherche et au développement, l'évolution des perspectives pour les produits du pipeline ou les produits en phase de développement par UCB, les effets de décisions judiciaires ou d'enquêtes publiques futures, les problèmes de sécurité, de qualité, d'intégrité des données ou de fabrication ; les violations (potentielles ou réelles) de la sécurité et de la confidentialité des données, ou les perturbations de nos systèmes informatiques, les réclamations pour responsabilité du fait de produits, les obstacles à la protection des produits ou produits candidats par brevets, la concurrence d'autres produits, y compris les biosimilaires, l'évolution de la législation ou de la réglementation, les fluctuations des taux de change, l'évolution ou les incertitudes de la législation fiscale ou de l'administration de cette législation, et le recrutement et la rétention des collaborateurs. Rien ne permet de garantir que de nouveaux produits candidats seront découverts ou identifiés dans le pipeline et feront l'objet d'une autorisation de mise sur le marché ou que de nouvelles indications seront développées et homologuées pour les produits existants. La transition du concept au produit commercial est incertaine ; les résultats précliniques ne garantissent pas la sécurité et l'efficacité des produits candidats chez l'homme. Jusqu'à présent, la complexité du corps humain est impossible à reproduire dans des modèles informatiques, des systèmes de culture cellulaire ou des modèles expérimentaux animaliers. Les délais d'achèvement des essais cliniques et d'obtention de l'autorisation de mise sur le marché des produits ont connu des évolutions dans le passé et UCB anticipe une imprévisibilité similaire pour l'avenir. Les produits (ou produits potentiels) qui font l'objet de partenariats, de joint-ventures ou de collaborations en matière de licences peuvent donner lieu à des différends et des litiges entre les partenaires ou peuvent se révéler moins sûrs, moins efficaces ou moins fructueux sur le

plan commercial que ce qu'UCB aurait pu croire au début du partenariat. Les efforts d'UCB visant à acquérir d'autres produits ou sociétés et à intégrer les opérations des sociétés rachetées peuvent ne pas être aussi fructueux que ce qu'UCB aurait pu croire au moment de l'acquisition. Par ailleurs, UCB ou d'autres sociétés pourraient identifier des problèmes de sécurité, des effets indésirables ou des problèmes de fabrication après la mise sur le marché de ses produits et/ou appareils. La découverte de problèmes importants avec un produit similaire à l'un de ceux d'UCB touchant une catégorie entière de produits risquerait d'avoir un effet négatif important sur les ventes de toute la catégorie de produits concernée. Enfin, le chiffre d'affaires peut être influencé par les tendances internationales et nationales en matière de soins gérés et de limitation des coûts liés à la santé (et notamment la pression sur les prix, la surveillance politique et publique, les habitudes ou les pratiques des clients et des prescripteurs), par les politiques de remboursement imposées par les tiers payeurs, ainsi que par la législation régissant les activités et les résultats liés à la tarification et au remboursement des produits biopharmaceutiques. Enfin, une panne, une cyberattaque ou une atteinte à la sécurité des informations risquerait de compromettre la confidentialité, l'intégrité et la disponibilité des données et des systèmes d'UCB.

En outre, les informations contenues dans ce Rapport Financier Semestriel ne constituent pas une offre de vente ou la sollicitation d'une offre d'achat de valeurs mobilières, et il n'y aura aucune offre, sollicitation ou vente de valeurs mobilières dans toute juridiction dans laquelle une telle offre, sollicitation ou vente serait illégale avant l'enregistrement ou la qualification en vertu des lois sur les valeurs mobilières de ce territoire.

Compte tenu de ces incertitudes, il convient au public de ne pas accorder une confiance excessive à ces déclarations prospectives. Ces déclarations prospectives incluses ne sont faites qu'à la date du présent Rapport Financier Semestriel, et sauf indication contraire, ne reflètent aucun impact potentiel de l'évolution de la pandémie de COVID-19. UCB continue à suivre de près l'évolution de la situation afin d'évaluer l'importance financière de cette pandémie pour ses activités. Il ne peut y avoir aucune garantie quant au fait que les produits expérimentaux ou approuvés décrits dans le présent Rapport Financier Semestriel soient soumis aux autorités ou obtiennent l'autorisation de mise sur le marché ou dans le cadre de toute indication ou tout étiquetage supplémentaire sur un marché donné ou à un moment donné, ni que ces produits connaissent

ou puissent continuer à connaître un succès commercial à l'avenir.

UCB décline expressément toute obligation de mise à jour des déclarations prospectives contenues dans le présent Rapport Financier Semestriel soit pour confirmer les résultats réels, soit pour signaler ou répercuter tout changement dans ses déclarations prospectives à cet égard, ou encore tout changement dans les événements, conditions ou circonstances sur lesquels reposent ces déclarations, sauf si lesdites déclarations sont requises en application des lois et réglementations en vigueur.

À propos d'UCB

UCB (www.ucb.com) est une société biopharmaceutique établie à Bruxelles (Belgique) qui se consacre à la recherche et au développement de nouveaux médicaments et de solutions innovantes destinés aux personnes atteintes de maladies graves du système immunitaire ou du système nerveux central. Employant plus de 8 600 personnes dans une quarantaine de pays, UCB a généré un chiffre d'affaires de € 5,8 milliards en 2021. UCB est cotée en Bourse sur Euronext Bruxelles (symbole : UCB). Rendez-vous sur Twitter : @UCB_news

Contacts

Relations avec les investisseurs

Antje Witte
Investor Relations, UCB
T +32 2 559 94 14
antje.witte@ucb.com

Julien Bayet
Investor Relations, UCB
T+32 2 559 95 80
julien.bayet@ucb.com

Global communications

Gwendoline Ornigg
Global Communications, UCB
T +32 2 559 91 78
Gwendoline.ornigg@ucb.com

Laurent Schots,
Media Relations, UCB
T +32 2 559 92 64
laurent.schots@ucb.com